

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760[®]
+ Imprimante HP 1515

145.000 CFA

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE

64^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3575 du Mardi 8 Mars 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
 CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Message de Mgr Victor Abagna-Mossa pour le Carême 2016

«Cultivons la paix dans la miséricorde»



Mgr Victor Abagna-Mossa
(P.9)

C.n.i (Commission nationale des investissements)

L'année 2016 montre une bonne tendance de l'entreprenariat au Congo
(P.5)

RETROUVEZ VOTRE PUB EN PAGE 22

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

Département de la Bouenza

Les travaux de la municipalisation accélérée officiellement lancés par le chef de l'Etat

(P.3)

Election présidentielle

Commencée timidement, la campagne électorale s'anime peu à peu

(P.3)

Campagne électorale:

Message du Rassemblement Citoyen (RC)

(PP.12-13)

Election présidentielle anticipée

Anguios Nganguia-Engambé convaincu d'être élu dès le premier tour!
(P.6)

Accabe (Académie catholique de Brazzaville pour l'éthique)

Vers la tenue d'un colloque sur les défis mondiaux et nationaux du changement climatique
(P.17)

Département du Kouilou

La cimenterie de Makola a démarré ses activités

(P.8)

La plus belle promesse électorale de ce siècle

La théorie économique de «l'infini inclusive» et de l'introduction de l'Etat en bourse, pour éliminer rapidement la pauvreté et les inégalités

Par Daniel Ngassiki, Economiste et banquier congolais. (P.19)

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93;06.664.83.17; 05.522.06.60;
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

**SOCIETE AFRICAINE DE SECURITE
ET DE SERVICE**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: 01, rue Moumbelo (Mfilou)

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 23 Juin 2015, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Mpila, la même date, sous Folio 020/6, n°192, il a été constitué une société dénommée: «SOCIETE AFRICAINE DE SECURITE ET DE SERVICES», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Brazzaville, 01, rue Moumbelo (Mfilou);

Objet: Gardiennage, Télésurveillance, Sécurité des biens et de personnes, Installation et configuration des Caméras de

surveillance, Vente de Consommables Informatiques, Réseaux Informatiques, Location de Voitures et le déménagement;

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 16 B 6293;

Gérance: Monsieur NGAMI Cloud Evrad est le Gérant de la Société; Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe Noire, conformément à la loi.

Pour insertion,

**Maître Jean Marie
MOUSSOUNDA**

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93;06.664.83.17; 05.522.06.60;
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE MOBITRACK-CONGO

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 F.CFA
Siège: 55, rue Lénine, Mougali (Brazzaville)

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 22 février 2016, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Mpila, la même date, sous Folio 034/7, n°334, il a été constitué une société dénommée: «SOCIETE MOBITRACK-CONGO», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Capital: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Brazzaville, 55, rue Lénine (Mougali);

Objet: Tracking de Véhicules, Géolocalisation, Gestion de Flotte Automobile, Gestion du Carburant, Fournitures et Consommables Informatiques,

Maintenance et Installation Informatique, Fournisseur d'accès Internet, Gestion Call Center, Import-Export;
Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 16 B 6335;

Gérance: Monsieur DOUDI Grace Golinsky Cherubin Kevine est le Gérant de la Société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe Noire, conformément à la loi.

Pour insertion,

**Maître Jean Marie
MOUSSOUNDA**

Maître Bertin MANDILOU LOUFOUA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville,
Elisant domicile en l'étude de Maître Désiré BAKADILA MONA,
Titulaire d'un Office Notarial en la résidence de Brazzaville, sis 54,
Avenue de l'Indépendance Centre-ville,
Tél.: 06.648.85.83; 05.542.17.01
E-mail: bertinmandilou@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

JARLSO TELECOM SOLUTIONS CONGO

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: Case G-049, la Glacière-Bacongo
Brazzaville

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Bertin MANDILOU LOUFOUA, en date à Brazzaville du 02 mars 2016, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine, la même date, sous Folio 39/09, n°454, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée dénommée: «JARLSO TELECOM SOLUTIONS CONGO», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Capital: le capital social de la Société est de: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, Case G-049, la Glacière (Bacongo);

Objet: La Société a pour objet, en République du Congo:

- * Installation et maintenance des réseaux des télécommunications;
- * Travaux Publics;

- * Travaux de génie civil (conception, réalisation, réhabilitation, exploitation d'ouvrage);
- * Réalisation des études en génie civil.

Durée: La durée de la société est de 99 années;

RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° BZV/16 B 6361 du 03 mars 2016;
• Gérance: Suivant Procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive en date du 1^{er} mars 2016;
• Monsieur RUNE Hennin Karisen, de nationalité Norvégienne, a été nommé Gérant de la société; Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

**Maître Bertin
MANDILOU LOUFOUA**

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél. (00242)81.18.93; 06 664.83.17; 05 522.06.60
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE EL SHADAI HOREB

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: Case P13 N°240, Sémico (Brazzaville)

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 22 février 2016, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Mpila, la même date, sous Folio 034/13, n°340, il a été constitué une société dénommée: «SOCIETE EL SHADAI HOREB» dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité limitée Unipersonnelle;

Capital: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Brazzaville, Case P13 N°240, Sémico (Mougali);

Objet: Construction, Consommables Informatiques, Vente et Location de Véhicules, Informatique, Imprimerie, Conseil en

communication, Import-Export, Etude de Projets, Gardiennage et Jardinage;

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 16 B 6333;

Gérance: Monsieur DJEMBO Armand Claude est le Gérant de la Société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, conformément à la loi.

Pour insertion,

**Maître Jean Marie
MOUSSOUNDA**

Département de la Bouenza

Les travaux de la municipalisation accélérée officiellement lancés par le chef de l'Etat

Le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a officiellement lancé, mardi 2 mars 2016, lors d'une grande cérémonie à Madingou, chef-lieu de la Bouenza, qui accueille, le 15 août prochain, les festivités du 56^e anniversaire de l'indépendance nationale, les travaux relatifs à la municipalisation accélérée de ce département. Au total, selon le ministre à la présidence de la République, chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, Jean-Jacques Bouya, la Bouenza bénéficie de 150 projets dont le budget est estimé à 450 milliards de Francs Cfa.

Dernier département à entrer dans le cycle programmatique de la municipalisation accélérée mis en place depuis 2004 par le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, la Bouenza, a une population estimée à 323.000 habitants, à en croire le préfet Célestin Tombet-Kendé. Parmi les projets retenus figurent ceux dits des grands travaux, consubstantiellement liés à la fête de l'indépendance. Il s'agit des projets relatifs à la construction du palais présidentiel, du stade municipal où se jouera la finale de la coupe du Congo, du boulevard qui abritera le défilé militaire et civil marquant la célébration de la fête de l'indépendance, la voirie urbaine, l'aéroport international de Nkayi qui permettra d'accueillir les hôtes de marque venus des pays lointains, etc. Les projets préfectoraux concernent la construction des sièges de la préfecture,

du conseil départemental, de la mairie, des sous-préfectures dans les districts, les mairies, les commissariats de police, les postes de gen-



Le couple présidentiel.



Le lancement officiel des travaux par le chef de l'Etat.

darmerie, les résidences des principales autorités locales. A cela s'ajoutent les établissements d'enseignement primaire, secondaire et tech-

nique, des centres de santé intégrés (C.s.i.), des logements sociaux. Madingou, le chef-lieu du département, est situé sur la route nationale



Une vue des populations en liesse.

n°1, dont le tronçon Dolisie/Brazzaville a été, officiellement, inauguré par le chef de l'Etat, le 1^{er} mars dernier. Il est également desservi par le

C.f.c.o (Chemin de fer Congo-Océan), ce qui rend cette localité, tout comme la commune de N'Kayi, la capitale économique de la Bouenza, tout à fait accessible.

«La construction des bâtiments progresse à merveille, à l'instar de l'hôpital général que construit la société brésilienne Asperbras. On peut aussi observer la bonne évolution des travaux du palais présidentiel, du stade et de ses annexes qui pourraient rapidement devenir un lieu de rendez-vous pour les jeunes de ces principaux quartiers, à savoir: Madingou-gare et Madingou-poste. Le lycée

à nos amis de l'A.c.i (Agence congolaise d'information). C'est autant dire que certains de ces projets sont déjà en cours de réalisation.

Par ailleurs, outre l'aéroport international qui sera implanté à Nkayi, la construction des «hôtels de haute facture», des banques, des sociétés de transfert d'argent ou d'assurance, pour ne citer que ceux-là, est prévue. Ainsi que l'a fait savoir Jean-Jacques Bouya: «Nkayi est le poumon économique du département».

Toujours dans son allocution de circonstance, le ministre en charge de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux a indiqué que «deux villes vont particulièrement profiter des bienfaits de cette municipalisation accélérée de la Bouenza. Il s'agit du chef-lieu Madingou et de Nkayi, la plus grande ville de cette localité qui fait office de capitale économique de ce département».

Rappelons que la municipalisation accélérée de la Bouenza est la dernière du premier cycle de modernisation du pays, initiative du président Denis Sassou-Nguesso, lancée depuis 2004. A l'instar d'autres départements, Mme Antoinette Sassou Nguesso, première dame du Congo, est la marraine de la municipalisation de la Bouenza. La commission technique départementale est dirigée par le préfet Célestin Tombet-Kendé, et le comité de suivi par le ministre Rigobert Maboundou.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

Election présidentielle anticipée

La sécurité des candidats, de leurs familles et de leurs biens est garantie

Les membres de la sous-commission sécurité de la C.n.e.i (Commission nationale électorale indépendante) que dirige le chef d'Etat-major général des F.a.c (Forces armées congolaises), le général de division Guy-Blanchard Okoi, ont eu une rencontre à huis clos, jeudi 3 mars 2016, au siège de la C.n.e.i, à Brazzaville, avec les représentants des neuf candidats à l'élection présidentielle du 20 mars prochain. A l'issue de celle-ci, le colonel Jules Monkala-Tchoumou, porte-parole de cette sous-commission, a fait le point à la presse sur l'enjeu de cette rencontre. Selon lui, cette rencontre a permis à la sous-commission sécurité d'expliquer comment la sécurité des candidats va être organisée.

Le porte-parole de la sous-commission sécurité a expliqué que la sécurité des candidats est l'affaire de la force publique. «C'est donc la force publique qui va organiser des équipes de sécurité et la sécurité de leurs familles et de leurs biens. Donc, il va y avoir, de manière égalitaire, des équipes qui seront mises à leur disposition. Mais, le choix des éléments de la Force publique se fera de commun accord avec les différents candidats», a dit le colonel Monkala-Tchoumou.

Ce dernier a, ensuite, expliqué comment sont constituées les équipes de sécurité affectées aux candidats. «Ces équipes seront constituées sur la base des listes qui seront fournies par les candidats eux-mêmes. Les agents qui vont constituer ces équipes doivent être des agents régulièrement en service dans les différents corps de la force publique. Autrement dit, il ne va pas être accepté qu'il y ait des miliciens ou des agents de la Force publique qui sont déserteurs ou qui ont été mis en



Le général Guy Blanchard Okoi.

disponibilité, parce qu'il y a des problèmes de contrats, des problèmes de coordination avec ces équipes, et nous osons croire que les candidats vont fournir, le plus tôt possible, des agents qui sont régulièrement inscrits sur la liste des agents de la Force publique», a-t-il dit. Après avoir insisté sur le fait que la question de l'organisation



Pendant la réunion.

et de la sécurité de l'élection relève uniquement de la C.n.e.i, le colonel Monkala-Tchoumou a clarifié la situation actuelle. «Depuis un bon bout de temps, il y a des agents qui travaillent avec certains candidats. Il s'agit, aujourd'hui, de mettre les formes, pour que ces agents soient reconnus au niveau de la force publique, que ces agents puissent être dotés, parce qu'ils vont avoir une tenue distinctive, des brassards, pour qu'ils soient reconnus. Ils seront, également, dotés en armes nécessaires pour qu'ils puissent assurer la sécurité des candidats», a-t-il poursuivi. Mais, les instructions sont fermes: «Ca veut donc dire qu'au niveau de la force publique, nous n'accepterons pas qu'il y ait des agents qui quittent leurs services, pour travailler de manière illégale avec les différents candidats». Le porte-parole a saisi cette opportunité pour rassurer la population: «L'un des objectifs que nous avons voulu atteindre

à travers cette rencontre, c'est créer un climat de confiance, un climat d'apaisement entre les candidats et la Force publique, et également rassurer la population que le travail est en train de se faire de commun accord entre ceux qui sont, officiellement, chargés d'assurer la sécurité et les différents bénéficiaires. Et les bénéficiaires, ce sont les candidats et également la population. Nous pouvons rassurer la population que le tout est mis en œuvre pour que l'élection se passe dans des conditions de sécurité et d'apaisement. En tout cas, pour la Force publique, il sera question de n'accepter aucun désordre, ne pouvant tolérer aucun dérapage. Et faire de sorte, quel que soit l'intérêt qu'on accorde à cette élection, que les populations puissent vaquer à leurs occupations, avant, pendant et après le scrutin».

Pascal-Azad DOKO

Election présidentielle

Commencée timidement, la campagne électorale s'anime peu à peu

La campagne électorale relative à l'élection présidentielle anticipée, scrutin du 20 mars 2016, a commencé timidement, le vendredi 4 mars 2016. Malheureusement, cette date est commémorative des explosions du 4 mars 2012. Du coup, à Brazzaville, en dehors des banderoles et autres affiches, c'est par des messes, des cultes et des recueils que la campagne électorale a commencé. Les cinq candidats de l'opposition I.d.c-Frocad ont participé à une messe en l'église Saint-Esprit de Moungali, tandis que la direction de campagne du candidat de la majorité s'est retrouvée en la basilique Sainte-Anne du Congo, toujours pour une messe commémorative.

C'est donc le samedi 5 mars que les meetings ont réellement démarré. Le candidat de la majorité, Denis Sassou-Nguesso, a lancé sa campagne à Pointe-Noire, par un grand meeting, au rond-point Lumumba, avant de sillonner la partie Nord du pays, notamment Ewo, Kellé Etoumbi, Bétou, Ouesso, Owando, Boundji, etc.

Parfait Guy-Brice Kolélas a enchaîné des meetings dans les quartiers Sud et Nord de la capitale, organisant un carnaval dans la ville. Actuellement, c'est le plus dynamique des candidats de l'opposition. La coordination nationale des comités de soutien à la candidature de Jean-Marie Michel Mokoko a dénoncé, quant à elle, les tracasseries imposées à son candidat, à travers les convocations de police, dans l'enquête qui le vise. Lundi 7 mars, il n'a pas pu avoir une rencontre avec les jeunes, car la salle de la préfecture ne lui a pas été accordée. Depuis, ce dernier n'a pas encore tenu un meeting public.

Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou a lancé sa campagne électorale, le vendredi 4 mars, par une marche de ses militants qui est partie de la place de la République, jusqu'au siège de son association, au Plateau centre-ville. Il s'est, ensuite, adressé à ses militants, en présentant les grandes lignes de son projet de société.

Claudine Munari a présenté, au cours d'une conférence de presse, dimanche 6 mars 2016, au Palais des congrès, à Brazzaville, les grandes lignes de son projet de société intitulé: «Un autre Congo est possible». Michel Mboussi-Ngouari, le candidat du Copar, une plateforme dirigée par Nicéphore Filla Saint-Eudes, va lancer sa campagne à partir de Mouyondzi, au début de cette semaine.

Anguio Nganguia-Engambé a lancé sa campagne, depuis l'aéroport français de Paris, à Roissy, en présence de la diaspora. Après une conférence de presse, lundi, il s'apprête à sillonner l'intérieur du pays.

Pascal Tsaty Mabiala, le candidat de l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale) a, lui, démarré sa campagne à Boko (département du Pool), le samedi 5 mars dernier.

Seulement, dans la ville-capitale, on remarque une abondance des matériaux de campagne (banderoles, affiches, portraits, etc.) du candidat de la majorité, tandis que les autres ont une visibilité toute timide. De même, de nombreux spots de campagne sont diffusés abondamment sur le candidat de la majorité, à la radio et à la télévision nationales. Les médias audiovisuels appellent les candidats à faire connaître leurs activités de campagne électorale, pour qu'un traitement équitable soit assuré. Enfin, les autorités publiques déplorent le comportement des inciviques qui détruisent ou mettent des graffitis sur les affiches ou les photos de certains candidats. Les citoyens sont appelés à observer un comportement civique et digne basé sur le respect des candidats adverses.

Joël NSONI



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Brazzaville, le 1^{er} mars 2016

ANNONCE DES 10 CANDIDATS SÉLECTIONNÉS POUR LA FINALE DU CHALLENGE «STARTUPPER DE L'ANNÉE PAR TOTAL» AU CONGO

Au terme du processus de dépouillement des dossiers par les membres du jury du challenge «Startupper de l'année par Total» au Congo, la liste des 10 candidats sélectionnés pour accéder à la finale du concours, s'établit comme suit (par ordre alphabétique):

- Jacket DEMBY'S, Projet Malamu'
- Leticia EKOUYA MOUKENGA, Projet Service d'Aide Médicale d'Urgence du Congo «SAMU Congo»
- Rachetée Rachel KOMBELA, Projet Richel food
- Julcia Gwladys KOULOUTISSA DIANZENZA, Projet Prys'Eco
- Giovani MOANDA, Projet Wingu
- Prince NDOKI-BAZOLO, Projet Claude-Shopping
- Thierry Joel NGANA MABOUNGOU, Projet Société de Facilitation des Financements (SOFA-FINANCE)
- Ramel NTONDÉLÉ, Projet Elednot
- Karl OBISSI, Projet Eyano
- Krishné SAPOULOU, Projet Day Enterprise (initialement Day Corporation)

Cette liste ainsi que le règlement complet du concours sont disponibles sur le site dédié (<http://startupper.total.com/>).

Les 10 finalistes doivent à présent confirmer le maintien de leur candidature notamment afin de pouvoir bénéficier des séances de coaching prévues pour leur permettre de préparer leur soutenance devant le jury.

À l'issue de cette sélection finale, le jury annoncera le 15 mars 2016, la liste des lauréats de l'édition 2016 du challenge «Startupper de l'Année par Total» au Congo, qui seront au nombre de trois au maximum.

Ceux-ci recevront une aide financière dédiée au développement de leur projet ainsi qu'un accompagnement personnalisé de la part de Total Congo et Total E&P Congo. Ils seront par ailleurs distingués lors d'une cérémonie officielle de remise des prix.

réserves initialement répertoriées et opère aujourd'hui 9 champs offshore sur les 24 actuellement développés au Congo.

En République du Congo, comme dans l'ensemble des pays où il opère, Total assume pleinement ses responsabilités vis-à-vis des communautés locales et dans le domaine de la protection de l'environnement.

C.n.i (Commission nationale des investissements)

L'année 2016 montre une bonne tendance de l'entreprenariat au Congo

La C.n.i (Commission nationale des investissements) a tenu sa première session de cette année, lundi 29 février 2016, dans la salle de conférence du Ministère de l'économie, des finances, du budget et du portefeuille public, à Brazzaville, sous le patronage de Pascal Bopassa Ebalé, directeur de cabinet du ministre du plan et de l'intégration, avec la participation de Michel Niama, directeur général de l'économie. Cette première réunion de l'année en cours a regroupé plus d'une cinquantaine de membres venus des différentes administrations publiques et du secteur privé. Au regard du nombre des dossiers agréés, l'année 2016 montre une bonne tendance de l'entreprenariat au Congo.

Au total, les membres de la Commission nationale des investissements ont examiné trente dossiers de création d'entreprises, dont 24 nouveaux dossiers et 6 revenus pour un réexamen. L'ensemble de tous ces dossiers a été estimé à un investissement de près de 424,5 milliards de francs Cfa, représentant un potentiel de création d'emplois de 38.813. Après une analyse minutieuse de chaque dossier, les experts de la commission ont accordé l'agrément à 27 dossiers et 3 ont été renvoyés à la prochaine session. Le renvoi a été justifié par le complément d'informations et de certains documents pour lever le doute pesant sur certains aspects de ces trois dossiers. Pour les 27 dossiers qui ont reçu l'agrément, ils repré-

sentent des investissements de l'ordre de 419.589.043.325 francs Cfa, pouvant générer autour de 38.682 emplois. La Commission nationale des investissements, pendant sa réunion, a examiné les conditions que doit remplir une entreprise en création, pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat. C'est ainsi qu'à la fin des travaux, Michel Niama, directeur général de l'économie, en dégageant les conclusions, a indiqué: «Beaucoup d'entreprises qui ont pu avoir leur approbation de la commission, ont sollicité les domaines de l'agroalimentaire et l'agro-pastoral. Les investissements sont plus orientés dans ses secteurs. Cela montre que la diversification de l'économie est bien en marche. La moisson a été bonne pour cette session». Ouvrant les travaux, Pas-



Vue des membres, pendant les travaux.

cal Bopassa-Ebalé a souligné: «Dans notre pays où l'engouement des investisseurs de tous les horizons, dans tous les secteurs, est sans cesse manifeste, la Commission nationale des investissements devra continuer à jouer le rôle central qui est le sien, celui d'accompagner les entreprises, afin d'aider celles-ci à parvenir à un environnement propice au développement de leurs affaires pourvoyeuses de richesses et génératrices d'emplois. Nous ouvrons notre pays à des réelles perspectives d'investissements sur sa voie vers une gestion efficace et efficiente de ses activités économiques, dans sa marche vers l'émer-

gence». Il faut relever que la Commission nationale des investissements n'a tenu, au cours de l'année 2015, qu'une seule session, qui avait permis l'agrément de 28 entreprises de divers secteurs, représentant un potentiel d'investissement d'un montant global estimé à 179.823.238.246 francs Cfa et avec la possibilité de création de 8515 emplois. En principe, la commission doit tenir quatre sessions, chaque année, et il faut espérer qu'en cette année décrétée encore comme l'année de l'entreprise, elle tiendra régulièrement ses sessions.

Philippe BANZ

Journée nationale de la jeunesse

Les jeunes invités à s'approprier la nouvelle République

A l'occasion de la journée nationale de jeunesse, célébrée le 28 février de chaque année, Anatole Collinet Makosso, ministre de l'enseignement primaire, secondaire, de l'alphabetisation, de la jeunesse et de l'éducation civique, a publié un message dans lequel il appelle l'ensemble des composants de la jeunesse congolaise à s'approprier les mécanismes de la nouvelle République, qui démarre avec la prestation de serment du président qui sera élu. Instituée en 2001, à l'issue de la première conférence générale de la jeunesse organisée du 23 au 28 février, à Brazzaville, la journée nationale de la jeunesse est un moment essentiel dans la vie de la jeunesse congolaise.



Anatole Collinet Makosso.

Car, elle permet, entre autres, d'évaluer l'impact des politiques mises en place en faveur de la jeunesse, de cerner les actions majeures du gouvernement en faveur des jeunes et aussi de rappeler leur responsabilité dans la construction et le développement du Congo. Pour cette année, la journée nationale de la jeunesse est célébrée sur le thème: «Jeunesse et nouvelle République». La symbolique de cette journée est forte pour le Congo qui est entré dans une nouvelle ère politique, avec l'adoption d'une nouvelle Constitution consacrant la naissance d'une nouvelle République. Cette nouvelle Constitution, a rappelé le ministre Anatole Collinet Makosso, accorde une place de choix à la jeunesse, s'agissant, notamment, de la création du Conseil consultatif des jeunes. «La nouvelle République doit être intériorisée par les jeunes, car leur sens de responsabilité, l'expression de leur maturité et de leur volonté à consolider notre jeune démocratie sont ici sollicités», a-t-il indiqué. Conscient de la place qu'occupe la jeunesse dans la société, et surtout son rôle militant en période électorale, le ministre de l'éducation civique a exhorté les jeunes, qui constituent la cible la plus prisée par les acteurs politiques, à davantage de patriotisme et de respect des engagements pris en 2015 dans le cadre de l'observation efficiente des lois de la République. «Il se tiendra, le 20 mars, le premier tour de l'élection présidentielle. A cet effet, je voudrais attirer l'attention des jeunes quant au déroulement de cet événement, afin que ces derniers puissent avoir un comportement plus responsable, car toute la stabilité du pays, tout le succès de cet événement majeur repose sur leurs épaules et sur l'observation scrupuleuse des règles de civisme», a-t-il dit.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

M.f.a.c (Mouvement des femmes actives du Congo)

Renforcer la position de la femme dans les secteurs d'activités

Dans le but de contribuer au renforcement de la position des femmes dans tous les secteurs d'activités et pour la promotion du rôle et des compétences des femmes actives, tant en zone rurale qu'en milieu urbain, le M.f.a.c (Mouvement des femmes actives du Congo) a organisé, jeudi 3 mars 2016, au Palais des Congrès, à Brazzaville, une conférence-débat sur le thème: «La condition féminine en République du Congo: état de lieux et recommandations pour l'émergence». Cette conférence-débat a donné lieu au lancement officiel des activités du M.f.a.c, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture qui a été placée sous le patronage de Mmes Stella Mensah Sassou-Nguesso et Daniele Sassou-Nguesso, respectivement présidente et secrétaire générale dudit mouvement.



Stella Mensah Sassou-Nguesso.



Daniele Sassou-Nguesso.

De nombreuses femmes, venues de tous les horizons, ont pris part à la causerie-débat marquant la sortie officielle du M.f.a.c et ponctuée par des allocutions et des communications sur «l'éducation et la formation», «la santé et la famille», «le droit de la femme» et «les activités économiques et insertion professionnelle». Prononçant son mot de circonstance, Mme Daniele Sassou-Nguesso a relevé que la femme est le pilier de la famille, dans l'éducation des enfants, ainsi que dans la gestion du foyer, souvent en adéquation avec une activité professionnelle. Malgré tant d'énergie dépensée, la femme congolaise demeure en marge du développement inclusif dans la société. «L'analyse des relations de genre en Afrique, de façon générale, et au Congo, en particulier, rend compte d'une infériorité de la position de la femme vis-à-vis de l'homme. Ce rapport asymétrique se traduit, principalement, par l'accès différentiel et inégal de ressources d'autorités, à l'instar des positions de pouvoir et du bien économique rares», a-t-elle dit. La secrétaire générale du

M.f.a.c a, par ailleurs, rappelé qu'au Congo, les chiffres du B.i.t (Bureau international du travail) montrent que les femmes représentent le pourcentage des deux-tiers de demandeurs d'emplois. En milieu scolaire, les principaux cas d'abandon et d'échec en cycle supérieur se constatent encore chez les femmes. Sur le plan culturel, la Bad (Banque africaine de développement) dit que la femme congolaise ne détient que 15% des terres. Ce qui rend l'accès au crédit à l'entreprenariat particulièrement difficile pour les femmes. A cela s'ajoutent tous genres de violences faites à ces dernières. Compte tenu de tous ces inconvénients qui pèsent encore sur elles, la secrétaire générale du M.f.a.c a exhorté les femmes à jouer pleinement leur rôle au sein de la société. Pour Mme Stella Mensah Sassou-Nguesso, la M.f.a.c, qui a pour objectif de militer pour le renforcement de la position des femmes dans tous les secteurs d'activités, vient de donner la preuve de son engagement à soutenir les efforts déployés par le gouver-



Une vue des femmes.

nement et les partenaires au développement en faveur de la promotion et la protection des femmes. Mais, elle s'est surtout préoccupée de la paix qui doit être garantie dans notre pays, surtout au moment où la bataille électorale pour le fauteuil présidentiel est engagée. «Notre cérémonie se tient à un moment où l'actualité nationale est dominée par les enjeux liés à l'élection présidentielle prévue le 20 mars 2016. J'invite tous les acteurs impliqués dans ce processus à privilé-

gier la paix, pour engager le Congo, notre bien commun, des conflits inutiles», a-t-elle déclaré. Il sied de noter que le M.f.a.c envisage d'organiser ce genre de conférences-débats sur toute l'étendue du territoire national, pour sensibiliser les femmes sur leur rôle et les encourager à aller de l'avant.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

ISP Imprimerie Saint-Paul
S.A. au capital de 24.250.000 F CFA - RCCM N° 117-04-027 - NIS 0200710000576100
Siège social: Place de la Cathédrale Sacré-Coeur
B.P. 239 - Tél: (02 242) 06 672 45 27
E-mail: ispsaintpaul@icmail.fr - Brazzaville - République du Congo

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:

- * impression de toutes cartes confondues
- * impression des calendriers
- * conception des logos
- * impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
- * reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:
Contactez: 06 672 45 27

Attaché de Direction commerciale: Blaise BIKINDOU

Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09

Collaboratrice: Elisabeth NTSONI

Tél: 01 087 15 33/06 671 85 67

Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

Coup d'oeil en biais

Le Parti socialiste français souhaite le report de l'élection présidentielle

Faisant sans doute suite à l'appel d'un des candidats congolais, Jean-Marie Michel Mokoko, le Parti socialiste français, sous la plume de secrétaire national à l'international, immigration et co-développement, Maurice Braud, demande le report de l'élection présidentielle au Congo. Dénonçant ce qu'il considère comme «les obstacles mis aux déplacements des principaux opposants au président Denis Sassou-Nguesso, qui sont des atteintes de fait à leur liberté d'expression et d'opinion», le P.s critique le président Sassou-Nguesso d'avoir «modifié la Constitution en 2015, pour autoriser sa réélection, il semble aujourd'hui considérer le simple exercice de droits démocratiques élémentaires comme des menaces à la sûreté de l'État congolais». «Le Parti socialiste demande aux organisations internationales concernées, particulièrement à l'Union africaine, à l'Union européenne et aux Nations unies, d'user de leur influence pour obtenir le report de l'élection présidentielle. Le Parti socialiste redoute les conséquences d'un scrutin immédiat et il appelle solennellement à un dialogue inclusif pour poser les bases d'élections crédibles et transparentes», poursuit la déclaration publiée le lundi 7 mars sur le site du P.s. Au moment où nous mettons sous presse, les partis proches du candidat Sassou-Nguesso n'ont pas encore réagi à cette déclaration.

Privé d'électricité, le quartier de Nganga-Lingolo voit resurgir les braquages

Les quartiers de Nganga-Lingolo et environnants, à une quinzaine de kilomètres au Sud de Brazzaville, sur la route nationale n°1, sont privés d'électricité depuis quelques semaines. La direction départementale Brazzaville de la S.n.e (Société nationale d'électricité) tarde à rétablir l'électricité dans cette zone, on ne sait pourquoi. En raison de cette situation, l'insécurité nocturne a refait surface dans ces quartiers privés d'électricité. C'est ainsi qu'un commerçant ouest-africain a été victime d'un braquage dans sa boutique, au quartier Vatican, dans la nuit du samedi 27 février dernier. Les braqueurs, circulant à bord d'un taxi, ont emporté de l'argent et des marchandises. Depuis, les populations sont dans la peur, à la nuit tombée. La présence des policiers, qui doit pourtant rassurer les populations, puisque garantissant la sécurité publique, semble s'être transformée en tracasseries. En effet, dès 18h, les policiers érigent, vers le terminus de Nganga-Lingolo, une localité dépendant du district de Goma-Tsé Tsé (département du Pool), un barrage où motocyclistes et automobilistes sont soumis à des contrôles drastiques des papiers de bord, et cela donne lieu parfois à des querelles avec tout ce qui s'ensuit de tension, créant une psychose inutile à l'heure où le pays traverse une période électorale.

Il y aura finalement «des observateurs de l'Union européenne» le 20 mars

Si l'on en croit le ministre des affaires étrangères et de la coopération, Jean-Claude Gakosso, il a obtenu de l'U.e (Union européenne) de revoir sa position initiale de ne pas envoyer des observateurs au scrutin du 20 mars 2016. «Les représentations diplomatiques présentes à Brazzaville et à Kinshasa ayant juridiction sur le Congo vont se déployer sur le terrain et rendront compte à la centrale à Bruxelles», a déclaré le diplomate congolais, au terme de son séjour à Bruxelles (Belgique), où il a été reçu, entre autres, par Patrick Louis Gomes, secrétaire général du groupe A.c.p (Afrique, Caraïbes, Pacifique), Louis Michel, ministre d'Etat et co-président de l'assemblée parlementaire paritaire U.e-Acp...

L'administration publique tourne au ralenti

Par ces temps de campagne électorale, prélude au scrutin présidentiel du 20 mars 2016, la plupart des cabinets ministériels à Brazzaville sont presque déserts ou comptent de nombreux absents. Et pour cause, la plupart des ministres ont, en campagne électorale, tous mettent la main à la patte ou mouillent le maillot, pour paraphraser les sportifs, pour le compte du candidat de la majorité qu'ils souhaitent faire élire «dès le premier tour»; «un coup, K.O.», comme certains le proclament. Chacun est allé dans son département, dans son district, etc, d'autres accompagnent le candidat dans sa grande tournée de campagne électorale à travers le pays. Il n'est donc pas étonnant que dans cette situation, l'administration tourne au ralenti. Au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, la période électorale coïncidant avec la période initiale des évaluations du deuxième trimestre, ces évaluations ont été avancées.

L'opposition sans projet de société: un préjugé battu en brèche!

Quels plaisantins auraient fait croire que l'opposition congolaise, celle dite «radicale», n'a pour projet de société que le départ de l'actuel chef de l'Etat? Les candidats de l'opposition ont, les uns après les autres, tordu le cou à cette assertion. Ils ont dévoilé, chacun, son projet de société ou programme de gouvernement: «Plan parfait pour le redressement du Congo», en sigle P.p.r.c, chiffré à environ 7.600 milliards de francs Cfa, pour Guy-Brice Parfait Kolélas; «Un autre Congo est possible», pour l'unique femme candidate, Claudine Munari; «Ma passion pour le Congo, pour les années à venir», pour André Okombi-Salissa. Vis-à-vis des électeurs, Guy-Brice Parfait Kolélas, par exemple, s'engage, entre autres: à convoquer les assises sur la réforme de l'Etat, à créer, en matière de décentralisation, quatre provinces regroupant chacune trois départements et disposant de l'autonomie économique et administrative, et à la tête desquelles seront nommés des gouverneurs provinciaux; à construire des infrastructures tant énergétiques que routières, notamment 2.500 km de chemin de fer entre Ntombi-Manianga (Pool) et Ouesso (Sangha). En plus des promesses de gratuité des soins aux élèves, étudiants, personnes vivant avec handicap et du troisième âge, le versement d'un revenu de solidarité active aux diplômés sans emploi et les projets de formation et d'employabilité des jeunes. Concernant la priorité accordée à la jeunesse, Claudine Munari qui veut ouvrir le Congo à la Saadec, propose deux programmes: «Bana ya béto» et «Kélassi po na mossala». Les deux autres candidats de l'opposition ne seraient pas en reste...

Indignation au Frocad-Idc après la nouvelle convocation du général Mokoko à la D.g.s.t

Après la convocation du général Jean-Marie Michel Mokoko, candidat à l'élection présidentielle, à la D.g.s.t (Direction générale de la surveillance du territoire), suivie de la perquisition à son domicile, vendredi 4 mars 2016, le comité de coordination des plateformes Frocad-I.d.c a manifesté son indignation. Il s'est réuni le même jour, au siège de l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale) à Brazzaville, en vue d'examiner cette situation. Dans le communiqué publié à l'issue de cette réunion, le comité de coordination des plateformes Frocad-I.d.c «condamne cette procédure judiciaire engagée, alors que vient d'être lancée, le jour même, la campagne officielle. Or, tout candidat à l'élection présidentielle bénéficie d'une protection digne de la très haute charge républicaine à laquelle il aspire en toute légalité», estime-t-il. Selon lui, «la manœuvre judiciaire en cours ne vise qu'à entraver systématiquement la liberté de circulation et le déploiement des candidats de l'Opposition congolaise sur l'ensemble du pays. C'est la preuve que le pouvoir en place ne veut pas d'une élection crédible et apaisée». Par conséquent, et pour conclure, le comité de coordination des plateformes Frocad-I.d.c «demande au pouvoir en place de s'interdire, immédiatement, ces pratiques machiavéliques qui déshonorent au plus haut point la République du Congo».

Election présidentielle anticipée

Anguios Nganguia-Engambé convaincu d'être élu dès le premier tour!

Candidat à l'élection présidentielle, scrutin du 20 mars prochain, Anguios Nganguia-Engambé, président du P.a.r (Parti pour l'action de la République Mâ), situé à l'opposition modérée, a animé, lundi 7 mars 2016, dans la salle Abbé Louis Badila, au siège du journal La Semaine Africaine, à Brazzaville, une conférence de presse au cours de laquelle il a dévoilé son projet de société. Il se dit être sûr d'être élu dès le premier tour de l'élection présidentielle anticipée. Il appelle donc ses compatriotes à compter sur lui. Pendant la campagne électorale, il va sillonner tous les douze départements du pays, pour sensibiliser les populations sur les grandes lignes de son projet de société et sa vision de changer les choses, en faisant la politique autrement.

D'entrée de jeu, le candidat Anguios Nganguia-Engambé a, tout d'abord, remercié les chevaliers de la plume et du micro, pour avoir répondu à son invitation. Ensuite, il a expliqué la manière selon laquelle il a été investi comme candidat de son parti, à travers des élections primaires où plusieurs candidats s'étaient présentés. Il a indiqué que c'est de cette manière-là que l'on devrait choisir les candidats à compétir au sein des partis. «C'est tellement élégant et démocratique, au point où celui qui a perdu n'a rien à contester, car les résultats sont là», a-t-il dit. Il a précisé que ces élections primaires étaient organisées sur la base du bulletin unique de vote. Pour lui, l'exemple donné par son parti, le P.a.r, devrait inspirer d'autres formations politiques dans notre pays, pour que la culture démocratique imprègne les Congolais. «Notre parti a démontré aux Congolais un exemple de démocratie», a dit le candidat Anguios Nganguia-Engambé. Le candidat du P.a.r à l'élection présidentielle a, ensuite, dévoilé les grandes lignes de son projet de société. A ce propos, il a indiqué qu'une

fois élu président de la République du Congo, il a cinq engagements prioritaires, «clé en mains», pour la gestion de la chose publique. «Je suis le candidat de la démocratie, de la paix et de la bonne gouvernance. Ça veut tout dire. Il faut installer la démocratie dans notre pays, une véritable démocratie et la paix. Vous savez qu'il y a deux grands volets de la paix: la paix sociale et la paix fiscale. La paix sociale, c'est quoi? C'est que nous appelons économie politique, politique stable, économie stable. Tandis que la paix sociale, c'est l'emploi. Le salarié, quand il travaille, il doit avoir son gain mensuel. Il faut offrir des emplois aux jeunes, par la création des P.m.e et P.m.i. C'est ça la paix sociale», a-t-il indiqué. Le candidat du P.a.r a aussi dit qu'une fois élu président de la République, il s'attaquera à la maîtrise de la fiscalité. «Les ressources de ma gouvernance de demain, ça va reposer sur les impôts, donc la fiscalité: la fiscalité douanière, au lieu de compter surtout sur le pétrole, le bois et les minerais. Il faut mettre un accent sur les impôts et la douane, qui sont des ressources propres, pour



Le candidat Anguios Nganguia-Engambé.

développer ce pays-là. Nous perdons souvent le temps sur le pétrole et le bois, il faut diversifier l'économie. Appuyons-nous sur ce que nous sommes capables de faire. Avons-nous la maîtrise du pétrole ou du bois? Le pétrole, d'ici au Gabon, il peut y avoir plus quarante acheteurs, chacun a son prix pour avoir le pétrole», a-t-il déclaré. «Prenons l'exemple du bois congolais, il passe par un pays ami de la Cemac, en l'occurrence le Cameroun. Mais, les statistiques de

vente à la fin de l'année, c'est le Cameroun qui les prend et non le Congo. Ça aussi, ce sont des choses que ceux qui seront autour de moi pourront regarder», a-t-il poursuivi. Répondant à la question de savoir comment il entroit ses chances dans ce scrutin présidentiel, serein, il a indiqué qu'il passera haut la main, dès le premier tour, et que les Congolais peuvent déjà compter sur lui, car il est l'homme de la situation.

Pascal-Azad DOKO

D.g.a.e (Direction générale des affaires électorales)

Présentation du nouveau bulletin unique de vote

Le préfet-directeur général des affaires électorales, Antoine Evoundou, a présenté, jeudi 3 février 2016, au siège de la ladite direction, à Brazzaville, le nouveau bulletin unique de vote (voir en page 10) qui sera expérimenté lors du scrutin du 20 mars 2016, en présence de Henri Bouka, président de la C.n.e.i (Commission nationale électorale indépendante), Gaston Ololo, président du comité technique, Bernard Tchikaya, président du comité de suivi et de contrôle, Armand Tsono, président de la sous-commission des opérations électorales, de l'huissier de justice, Jean-Claude Olombi et des représentants des neuf candidats à l'élection présidentielle.



Antoine Evoundou (à droite) et les responsables de la C.n.e.i.

Le préfet-directeur général des affaires électorales, Antoine Evoundou, a remis au président de la C.n.e.i un échantillon de bulletin unique de vote, pour lui permettre de mener une grande campagne de sensibilisation et de vulgarisation du bulletin unique de vote, en vue de permettre aux électeurs de bien comprendre le contenu et d'éviter la confusion, le jour du vote. En effet, le nouveau bulletin unique de vote qui sera expérimenté, pour la première fois au Congo, lors de l'élection présidentielle, a été décidé au dialogue national de Sibiti. De format A4, ce bulletin unique de vote est un ensemble de bulletins individuels juxtaposés sur un même support. Il comporte, conformément au décret présidentiel du 1er février 2016, des caractéristiques techniques spéciales. En haut et à l'extrême droite, il porte les inscriptions de

la République du Congo, suivies de la devise de la République. Au centre, il porte les mentions correspondant à la nature de l'élection avec en dessous, la date où se déroulera le scrutin. En haut et à l'extrême gauche, le bulletin unique de vote porte les armoiries de la République. Au milieu par contre, il affiche, pour chaque candidat et par colonnes, un certain nombre d'éléments du candidat, notamment son numéro d'ordre: ses noms et prénoms; le nom du parti ou groupement de partis dont est issu le candidat ou le statut d'indépendant. Sur ce bulletin unique, il est affiché aussi la photo ou l'effigie du candidat, son logo ou son symbole. Sur celui-ci, les neuf candidats sont alignés par colonnes, dans un ordre croissant, allant de la gauche vers la droite. La colonne de chaque candidat porte ses données d'identification.



Le bulletin unique de vote.

Ce bulletin unique de vote que le Congo va expérimenter cette année dans les différents scrutins, selon certains observateurs de la vie politique nationale, est une avancée significative de

la transparence, qui pourra, certainement, mettre un terme à certaines pratiques souvent décriées, lors des élections organisées chez nous.

Pascal-Azad DOKO

Jean-Claude Gakosso, ministre des affaires étrangères et de la coopération

«La Constitution congolaise garantit tous les droits de l'homme»

Le ministre des affaires étrangères et de la coopération, Jean-Claude Gakosso, a conduit la délégation congolaise à la 31^{ème} session ordinaire du Conseil des droits de l'homme qui se tient du 29 février au 24 mars 2016, au Palais des Nations, à Genève, en Suisse. Ouverte par le haut-commissaire aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein et par le président de l'assemblée générale des Nations unies, Mogens Lykettot, en présence du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, cette session a vu l'intervention, le 1^{er} mars, du ministre congolais des affaires étrangères et de la coopération, Jean-Claude Gakosso, qui a présenté la situation des droits de l'homme en République du Congo et dans la sous-région Afrique centrale.

La République du Congo, a rappelé le ministre Jean-Claude Gakosso, a été réélue au Conseil des droits de l'homme, pour un second mandat couvrant la période allant de 2015 à 2017. Cette réélection est le résultat des réformes institutionnelles qui donnent, entre autres, leur juste place aux droits de l'homme. «En République du Congo, la politique du gouvernement vise très clairement l'amélioration du cadre juridique et institutionnel, en l'adaptant aux exigences du temps, en veillant au renforcement des capacités des organes chargés de la gestion, de la

promotion et de la protection des droits de l'homme, en y intégrant les dispositions des instruments régionaux et internationaux auxquels le Congo est lié», a-t-il déclaré. Il a rassuré que «la Constitution congolaise garantit à chaque citoyen tous les droits de l'homme: droits politiques, droits économiques, droits sociaux et culturels». Passant en revue les grands défis auxquels le monde est, aujourd'hui, confronté, Jean-Claude Gakosso a mis un accent sur le terrorisme. «Les atrocités commises par la secte prosélytique Boko Haram au Nigeria, au Niger, au Cameroun et au Tchad,

Jean-Claude Gakosso.



sont loin de ne concerner que ces pays qui en sont victimes. A nos yeux, elles doivent préoccuper toute la Communauté internationale qui ne devrait rien ménager pour venir à bout de ces illuminés pour qui la vie humaine n'a aucune valeur», a suggéré le ministre congolais des affaires étrangères. En marge des travaux, le ministre Jean-Claude Gakosso s'est entretenu avec la secrétaire générale de l'O.I.f (Organisation internationale de la Francophonie), Michael Jean ainsi qu'avec le chef de la délégation australienne, le député Bruno Rodriguez Philip. Avec la première, il a été question de l'élection présidentielle dont le premier

tour se tient au Congo le dimanche 20 mars prochain, tandis que l'homme d'Etat australien a sollicité le soutien du Congo à la candidature de l'Australie au Conseil de sécurité de l'Onu. Le Conseil des droits de l'homme est un organe intergouvernemental du système des Nations unies. Il est composé de 47 Etats qui ont la responsabilité de renforcer la promotion et la protection des droits de l'homme dans le monde. La 31^{ème} session qui se tient à Genève est placée sous la présidence de Choi Kyong-lim, ambassadeur représentant permanent de la République de Corée auprès de l'Office des Nations unies à Genève.

Arrondissement 3 Tié-Tié (Commune de Pointe-Noire)

Ambroise Bayakissa: «l'image de notre circonscription a fait une mue»

La cérémonie de vœux organisée le vendredi 5 février 2016, devant le siège de la mairie de Tié-Tié, le troisième arrondissement de Pointe-Noire a donné l'opportunité à l'administrateur-maire, Ambroise Bayakissa, de jeter un regard rétrospectif sur les efforts accomplis l'année dernière et concourant au rapprochement de liens entre la population et leur municipalité locale. Devant les forces vives de son arrondissement.



Ambroise Bayakissa.

Dans l'allocution qu'il a prononcée, Ambroise Bayakissa a tout d'abord rappelé les priorités qu'il s'était fixé le 5 août 2015: «la connaissance du milieu et des hommes; l'éducation continue à la paix et à la citoyenneté par les chefs de quartiers; l'assagissement de notre environnement; la protection des personnes et des biens; la paix des concitoyens vivant dans notre circonscription administrative».

Puis, il a fait le point des efforts réalisés dans chaque domaine: «De la connaissance du milieu et des hommes, nous avons pendant les trois premiers mois de notre prise de charge rencontré, discuté et échangé avec les responsables des partis politiques, les structures dirigeantes de nos marchés, les chefs de quartiers et autres. Ce qui nous a permis d'orienter efficacement, pour corriger là où il fallait. Nous sommes allés dans nos structures de santé où nous avons été séduits par le dynamisme des agents, leur volonté à bien faire, l'acquisition des équipements dignes de ce nom, le respect de l'hygiène et de la salubrité. Il faut néanmoins déplorer la faible capacité d'accueil de certaines de ces structures. La rupture souvent prolongée en médicaments destinés à la prise en charge, par l'Etat, de certaines maladies comme le V.i.h-sida et la tuberculose, mais aussi des réactifs indispensables au fonctionnement des laboratoires. Nous osons espérer que, très vite, la tutelle réagira positivement à ce déficit. Notre partenariat avec la société civile notamment avec l'Arips (Agence régionale pour l'information et la prévention du sida), et le dynamisme de notre district sanitaire ont permis d'éduquer les populations de Tié-Tié aux précautions à prendre pour ne pas ouvrir les portes à la fièvre hémorragique à virus ébola et autres épidémies, de vacciner nos enfants pour mieux assurer leur croissance dans de bonnes conditions. Avec nos services internes, nous n'avons pas dérogé à cette règle. Beaucoup de choses ont bougé, mais il faut en faire davantage. De l'éducation à la paix et à la citoyenneté, nos chefs de quartiers ont été sollicités à temps presque plein pour s'y atteler. De l'assainissement de notre environnement, chacun a pu constater les efforts que nous avons entrepris les quatre premiers mois de notre prise de fonction. L'image de notre circonscription a fait une mue au point où des citoyens honnêtes de différents rangs nous ont félicités de vive voix. Qui n'a pas lu, sur les réseaux sociaux, les bons commentaires faits sur notre arrondissement qui était en train de revêtir une peau neuve? Malheureusement, la conjonction économique mondiale difficile dont les effets ne manquent pas de refléter négativement sur notre propre pays a ralenti nos efforts dans ce sens. Mais, nous ne perdons pas espoir».

Poursuivant son propos, l'administrateur-maire Bayakissa a exhorté ses concitoyens à se détourner des pratiques usées qui ne peuvent rimer avec les exigences de la nouvelle République instituée après le scrutin référendaire du 25 octobre 2015.

Signalons qu'avant cela, le secrétaire général du troisième arrondissement, Mazel Akoli Opina, a fait le bilan de l'année 2015 en parlant du fonctionnement des différents services administratifs de la municipalité, qui sont confrontés au déficit en personnel et à l'étroitesse des locaux.

Equateur Denis NGUMBI

Projet Lisungi à Brazzaville

Une délégation interministérielle de la R.D.C s'inspire de l'initiative congolaise

Le siège de la Banque postale du Congo, partenaire majeur du processus de mise en œuvre du Projet Lisungi, a servi de cadre, mardi 1^{er} mars 2016, à la tenue d'une séance de travail entre les animateurs de ce projet, conduits par le coordonnateur Alfred Kiakouama, la représentation de la Banque postale du Congo conduite par le directeur général Médard Tabangoli, et la délégation interministérielle de la RD Congo constituée de dix personnes et conduite par Jules Bisilwala, directeur des études et planification, au Ministère des affaires sociales de la RD Congo.

La séance de travail entre les animateurs du Projet Lisungi, la Banque postale et la délégation interministérielle venue de la RDC avait pour but de permettre à la délégation de la RD Congo de s'imprégner des questions liées au fonctionnement du Projet Lisungi, et de partager l'expérience qui existe entre le projet et la Banque postale. Le Projet Lisungi vise la lutte contre la pauvreté à travers un filet social d'aide aux ménages démunis, à travers le système de transfert d'argent. Les différents exposés ont porté sur les contours du projet: aspects liés au processus de sélection, ciblage des ménages, le logiciel informatique utilisé et le système de paiement mis en place. Principaux orateurs, le directeur général et le directeur des opérations et de la trésorerie (Ulrich Samba Loumbou) de la Banque postale du Congo, et le coordonnateur du Projet Lisungi. Ils ont présenté le projet, son fonctionnement et le logiciel utilisé. Le plan de tout ceci gravite autour d'un système de paiement Lisungi incluant la partie administrative de l'application, les parties exploitation et inclusion productive. Cela a

permis à la délégation interministérielle de la RD Congo de mieux comprendre le fonctionnement du système sur lequel s'appuie le Projet Lisungi, dans le paiement des ménages bénéficiaires. Les questions d'éclaircissement à cet effet, ont abouti à un échange fructueux. «L'intérêt, pour nous Banque postale, par rapport à un projet d'une telle envergure, c'est non seulement d'accompagner le processus, mais surtout de faire en sorte que ceux qui, aujourd'hui, bénéficient de ses subsides, puissent être indépendants, demain, en lançant, grâce à l'obtention de micro-crédits, des activités génératrices de revenus et volent ainsi de leurs propres ailes. Nous avons déjà fait plusieurs opérations aussi bien à Pointe-Noire, dans la partie Sud-Ouest du pays, que dans la partie Nord», a affirmé le directeur de la Banque postale du Congo. Au terme de cette rencontre, Jules Bisilwala a souligné qu'ils se sont mieux imprégnés de l'expérience congolaise sur ce projet et souhaiteraient l'expérimenter dans leur pays, la RD Congo, pour le bien des populations



Pendant la rencontre de travail.



Une bénéficiaire percevant son argent au guichet de la Banque postale du Congo.

démunies. «Pour la petite histoire, nous avons organisé, il y a deux semaines à Kinshasa, un atelier de formation sur les filets sociaux de sécurité. A cet atelier, nous avons invité Monsieur Kiakouama, coordonnateur du Projet Lisungi, qui nous a expliqué ce qui se fait au Congo-Brazzaville. Mais, notre souhait était de venir sur place, pour avoir plus d'informations», a-t-il déclaré. Durant son séjour, la délégation

de la RD Congo a été reçue par Mme Emilienne Raoul, ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité sous l'autorité de qui se réalise le Projet Lisungi. Les membres de cette délégation ont aussi eu l'opportunité d'avoir des explications sur les aspects liés au processus de sélection, de ciblage de ménages et de paiement.

Alain-Patrick MASSAMBA

Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	Francophone
6 mois	91 Euros	182 Euros
Retrait sur place:	15.600	Autres pays d'Afrique
Expédié:	23.400	96 Euros
1 an	192 Euros	Europe
Retrait sur place:	31.200	96 Euros
Expédié:	46.800	192 Euros
		Amérique-Asie
		100 Euros
		200 Euros
	France, Afrique	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Département du Kouilou

La cimenterie de Makola a démarré ses activités

Située dans le district de Hinda, dans le département du Kouilou, la cimenterie de Makola, une filiale du Groupe marocain Ciment d'Afrique (CIMAF), a été inaugurée, le 3 mars 2016, par M. Denis Sassou-Nguesso. Le Président de la République avait à ses côtés M. Anas Sefrioui, Président-Directeur général du Groupe Ciment d'Afrique, ainsi que de nombreuses autorités politiques et administratives.

On se souviendra que c'était le 23 mars 2014 que fut posée la première pierre pour la construction de cette usine de production de ciment à Makola. Ce qui n'était, jusque-là, qu'un rêve est devenu une réalité pour les populations de cette contrée qui, en dépit de la pluie, se sont massivement mobilisées, pour assister à cette cérémonie d'inauguration. C'est la traduction de leur sentiment de reconnaissance envers les autorités

CIMAF Congo est le témoignage de l'engagement du Groupe CIMAF dans le développement économique et industriel du Congo. «*Nous avons choisi le secteur industriel pour amorcer cette implantation, à travers la mise en place d'unité de production de ciment d'une capacité annuelle de 500.000 tonnes, extensible à 1 million de tonnes. Cette usine a été réalisée dans le strict respect des normes techniques et des*



La coupure du ruban symbolique...

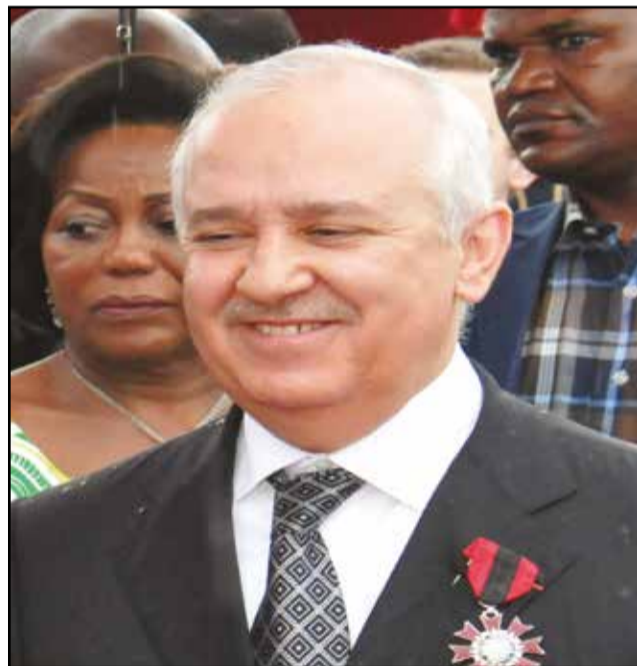
indirects ont été créés, dont plus de 95% sont Congolais. Un plan de formation ambitieux a permis d'envoyer des techniciens congolais, pendant plusieurs mois, dans les usines de CIMAF au Maroc. Ce transfert de savoir-faire permettra d'assurer la pérennité du projet.

Investissements diversifiés pour la CIMAF

Par ailleurs, la CIMAF prévoit d'investir 12 milliards de F. CFA dans la mise en place d'un projet logistique unique en Afrique centrale. Ce projet Logistique CIMAF, en partenariat avec le CFCO, consiste en la mise en place de solutions ferroviaires, multimodales, pour le flux des matières premières et des produits finis. De même, des investissements seront engagés dans



...par le président de la République, sous le regard de M. Anas Sefrioui.



M. Anas Sefrioui.

politiques congolaises, et surtout, à l'endroit du Groupe CIMAF, peut-on dire. Cette reconnaissance, les populations de Makola l'ont exprimée, à travers les propos du Préfet du Département du Kouilou, M. Fidèle Dimou, en ces termes: «*Qui aurait bien pu croire qu'à cet endroit, un ancien terrain vague, très herbeux, se dresserait un si joli chef-d'œuvre. Désormais, nous avons notre ciment, et ainsi, le District de Hinda et ses voisins, y compris la ville de Pointe-Noire, pourront disposer d'un matériau de construction très demandé, à moindre coût, afin qu'il soit à la portée de toutes les bourses*», a-t-il déclaré. «*Il n'est pas alors exagéré de dire que les masures, ces espèces de maisons en bois éclaté qui jusque-là caractérisent l'habitat local, seront de moins en moins construites. Et la pression sur les forêts naturelles devrait, tant soit peu, diminuer, au profit de la préservation de l'environnement. Je salue la fructueuse coopération avec le Royaume du Maroc, coopération grâce à laquelle nous avons ce précieux bijou, cet indispensable outil de production*», a conclu le Préfet du Kouilou. En effet, l'inauguration de la

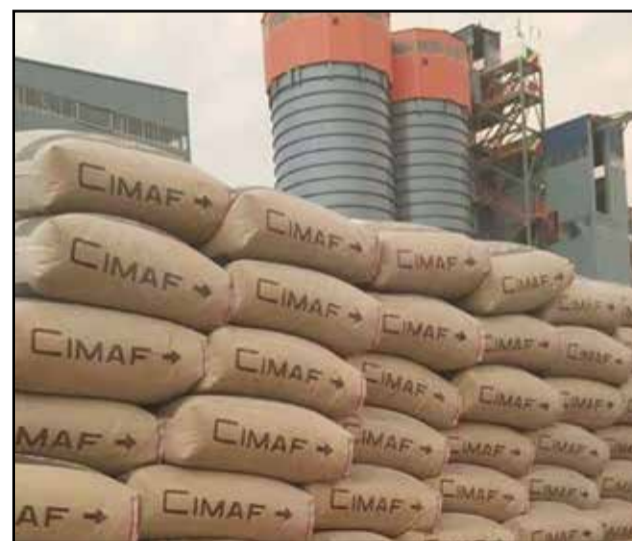


Une vue de la cimenterie de Makola.

standards environnementaux internationaux, avec un investissement de plus de 35 milliards de F. Cfa, pour la production du ciment de qualité aux normes internationales», a précisé M. M. Anas Sefrioui, Président Directeur général du Groupe Ciment d'Afrique. En phase de construction, le projet a généré plus de 1.000 emplois directs et indirects. Lors de la phase d'exploitation, 200 emplois directs et

le secteur portuaire de déchargement de matières premières, respectant les normes environnementales strictes, avec des plates-formes logistiques réhabilitées à Brazzaville et Pointe-Noire. C'est ainsi qu'il est aussi prévu un branchement de l'usine de la CIMAF au réseau ferroviaire du CFCO, par la réalisation d'une nouvelle voie, tout en réhabilitant la voie existante. «*Notre objectif est de trans-*

porter par la voie ferrée toutes les matières premières et la majorité des produits finis à partir du premier trimestre 2017. Ainsi, l'ensemble de nos investissements dans le secteur cimentier est de plus de 50 milliards de F. Cfa», a dit M. Anas Sefrioui. Qui a terminé son allocution par le souhait que le Gouvernement prenne les mesures nécessaires pour la protection de l'industrie locale, notamment en matière



Du ciment entreposé dans l'usine.

d'importation du ciment. Pour le Ministre Isidore Mvouba, en charge du développement industriel, c'est grâce à l'engagement personnel du Président de la République, et aux relations privilégiées qu'il entretient avec Sa Majesté le Roi Mohamed VI que les Ciments d'Afrique se sont installés au Congo, et que cette usine ultra moderne a été construite. Il s'agit d'une cimenterie de troisième génération, très peu polluante, avec des équipements modernes et une émission très limitée de poussière. Et, durant tout le

processus de construction de cette usine, «le Gouvernement a veillé au strict respect des principes de la responsabilité sociale. Une place de choix sera, naturellement, accordée aux jeunes de Hinda, pour les emplois qui vont, bientôt, s'ouvrir», a affirmé le Ministre Isidore Mvouba. La mise en production de cette usine de la CIMAF contribue, autant que faire se peut, à satisfaire les besoins du Congo en matière de ciment.

En effet, le secteur du bâtiment et des travaux publics du Congo consomme environ 2 millions de tonnes de ciment par an. La capacité de production de la CIMAF, qui est 500.000 tonnes par an, vient s'ajouter à celle des autres usines déjà fonctionnelles dans le pays. Notamment de la Forspak de Dolisie (400.000 tonnes/an) de la Sonocc, à Loutété (300.000 tonnes/an) et de l'unité d'ensachage de Unibeco (100.000 tonnes/an). A toutes ces productions citées, devraient s'ajouter celles des usines en construction à Madingou, dans le département de la Bouenza (Dangoté, 1,5 million de tonnes/an), à Mindouli, dans le Pool (Diamond Ciment, 600.000 à 1,2

million de tonnes/an). Toutes ces productions combleront, largement, les besoins de la consommation et devraient générer un surplus destiné à l'exportation, affirme-t-on. A la fin de la cérémonie inaugurale, des personnalités qui ont œuvré pour la réussite de ce projet ont été décorées par le Chef de l'Etat aux différents grades de l'Ordre du mérite congolais. Parmi lesquels, le PDG du Groupe Ciment d'Afrique, M. Anas Sefrioui, ainsi que certains de ses collaborateurs.

Message de Mgr Victor Abagna-Mossa pour le Carême 2016

«Cultivons la paix dans la miséricorde»

A l'occasion du Carême 2016, Mgr Victor Abagna-Mossa, évêque d'Owando, a publié, en cette année du jubilé de la miséricorde divine, un message intitulé: «Cultivons la paix dans la miséricorde» et qui s'adresse aux prêtres, religieux, religieuses, aux fidèles chrétiens et au peuple de Dieu dans son diocèse. Mais au-delà, ce message s'adresse à ses compatriotes, à l'orée de l'élection présidentielle. L'évêque d'Owando exhorte les Congolais à oublier ce qui les divise et à être unis plus que jamais. «Les guerres que nous avons connues suffisent. Que personne ne nous impose une autre guerre», clame-t-il. Nous publions ci-après l'intégralité dudit message.

«Je t'en conjure devant Dieu et devant Jésus-Christ; prêche la Parole, insiste en toute occasion favorable ou non, reprends; censure, exhorte, avec toute douceur et en instruisant» (2Ti 4, 1-2). Fort de cette parole, j'ose encore vous adresser ces quelques mots à l'occasion de ce carême de jubilé. Et je veux clamer: Cultivons la paix dans la miséricorde. Car notre Dieu, le Dieu de Jésus-Christ, n'est pas un Dieu de la guerre, de la vengeance et de la rancœur; notre Dieu n'est pas un Dieu «de désordre mais un Dieu de paix» (1Cor 14, 33), lent à la colère, plein d'amour et de miséricorde.

Le jubilé est un temps de grâce; un temps au cours duquel nous nous tournons vers Dieu, pour obtenir le pardon de nos péchés et la remise de notre dette résultant du mal que nous avons fait. Depuis le 8 décembre 2015, nous sommes dans cette année jubilaire de la Miséricorde divine. Je suis certain que depuis cette date, chacun de vous, aidé par les pasteurs qui se dévouent pour votre croissance spirituelle et humaine, entre progressivement en relation profonde avec Dieu; une relation qui donne à comprendre combien Dieu est miséricordieux, combien il est fidèle dans sa bonté généreuse, dans son amour. Il est ce Père, cet Epoux toujours fidèle trompé par son peuple, par son épouse infidèle. Le peuple, l'épouse ou la fille trop souvent infidèle, désobéissant c'est toi, c'est moi aujourd'hui dans le contexte congolais.

Le Carême de cette année jubilaire fera de nous des justes si, grâce à notre prière, nous entrons en relation étroite avec Dieu, si nous habitons, si nous demeurons en Dieu, si nous vivons avec Lui, malgré toutes les tentations. Alors, nous l'emporterons dans le combat spirituel, comme Jésus au désert. Durant ce jubilé et ce carême, le Pape François nous conseille des actions qui aident notre foi à «se traduire par des actes concrets et quotidiens; ces actions nous aident à prendre un des trois chemins du Carême qui nous sanctifient: la prière, le jeûne et l'aumône».

Par l'aumône, nous aidons le prochain corporellement et spirituellement. Le Pape parle donc d'œuvres de miséricorde corporelles: «Nourrir notre prochain, le visiter; le reconforter; l'éduquer; le vêtir, l'héberger et des œuvres de miséricorde spirituelles: conseiller, enseigner, pardonner, avertir, prier pour son frère».

Le Carême est le temps de la conversion; le temps de revenir à Dieu; d'opter pour une conception nouvelle de la vie; de faire le choix d'une vie de communion avec Dieu notre Père. C'est aussi le temps de se sanctifier grâce à la Parole de Dieu dont nous devons nous nourrir davantage durant ce temps: Shema Israël: «Ecoute Israël, le Seigneur notre Dieu est le seul Seigneur. Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces» (Dt 6, 4-5).

Il est bon, en ce Carême aussi, de faire une évaluation du chemin parcouru depuis la rentrée pastorale 2015-2016. Quelles ont été mes

préoccupations. Qu'en a-t-il été du vade-mecum de cette année! Quelles ont été mes préoccupations durant ces premiers mois? Quels ont été mes soucis?

A mi-parcours de notre chemin pastoral faisons le choix de vivre ce Carême sous le signe de la paix dans la miséricorde. Sans la paix, notre vie tombe en ruine. La paix construit et cimenter notre vie. Elle est recherchée par tous et pourtant!!! Quand le 31 décembre, à l'aube de l'année nouvelle, les hommes se disaient «Bonne Année», le souhait était que la paix soit le bien de tous! Hélas! Ici et là, c'est la guerre, l'insécurité, le terrorisme, les divisions... Envoyés, emportés, tous les bons vœux, tous les souhaits.

Comme ailleurs, nous ne sommes pas en paix au Congo. Nous avons encore besoin de travailler, de réfléchir pour que la paix s'établisse. Comment des enfants; des jeunes peuvent-ils trouver du plaisir à blesser, à tuer sans gêne, sans remords! La peur et l'insécurité ont chassé la paix et la liberté: ils font la loi dans certains quartiers ceux qu'on appelle «bébés rouges, bébés lilis, kata kata...».

Après deux ans de réflexion et de méditation sur la famille, comment comprendre ces actes perpétrés par des enfants et des jeunes assassins? Et que fait l'Etat pour que le peuple vive en paix, en sécurité? Chrétiens, hommes de bonne volonté, Force publique, Hommes politiques, amis du Congo, que pouvons-nous faire pour que notre mère patrie, le Congo, terre accueillante, terre généreuse, terre de paix, redevienne un Congo où il fait bon vivre, en sécurité, en paix? La paix est certes l'absence de guerre, absence d'arme. La paix que nous désirons, la vraie paix, celle que Jésus-Christ nous laisse, celle qu'il nous donne (Jn 14, 27), c'est la paix qui arrache de nos cœurs l'ivraie, la mauvaise herbe, le désir de faire le mal, le désir de se faire collaborateur du péché, collaborateur du prince de la zizanie qui est Satan; c'est la paix qui arrache de nos cœurs l'égoïsme, l'individualisme, l'orgueil. C'est cette paix qui stimule en nous le désir de travailler pour le bien de tous et de chacun, qui ouvre nos cœurs à la justice, à la pratique de la charité concrète, à la culture du «nous» et non du «je», à la culture du vivre ensemble.

Chrétiens et vous jeunes chrétiens, je vous invite à travailler pour la vraie paix, pas celle des lèvres, pas la paix idéologique qui s'obtient sans justice, la paix illusoire et éphémère. (Africae munus n°18). En cette année de la Miséricorde divine, prions comme nous le demande le Pape François pour que tout(e) Congolais(e) puisse «mûrir un cœur humble et compatissant, capable d'annoncer et de témoigner la miséricorde, de pardonner et de donner, de s'ouvrir à ceux qui vivent dans les périphéries existentielles les plus différentes» (Message pour la célébration de la XLIX^e Journée mondiale de la paix) que l'injustice sociale a souvent créées sans état d'âme.



Mgr Victor Abagna-Mossa.

La miséricorde: un autre nom de la paix

Paix et miséricorde vont ensemble. Il n'y a pas de paix sans miséricorde; sans pardon. Si aujourd'hui, nous nous déchirons, nous nous battons, c'est parce que nos cœurs sont remplis de haine et de vengeance. Rappelez-vous ce que j'écrivais dans le vade mecum de cette rentrée pastorale. Il est vrai que nous ne sommes pas encore un peuple uni, une Nation unie. Depuis 1959 en passant par 1997-1998 et même très récemment, le 20 octobre 2015, il suffit de rien pour que l'on parle de fraction sociale, de Nord et de Sud. Cela n'épargne pas les serviteurs de Dieu. Nous sommes encore des citoyens du paganisme. Il est vrai que notre démocratie est encore très jeune; elle n'a pas 50 ans! La menace de la division; la soif de la vengeance, les menaces en sourdine de vengeance de l'une ou l'autre partie du peuple sont la caractéristique de beaucoup dans cette Nation congolaise.

Dans un peu plus d'un mois, le jour même où nous entrerons en Semaine sainte, avec les yeux de notre cœur, nous verrons Jésus prendre, sur Lui, nos péchés pour faire de nous des justes. Allons-nous, ce jour-là, prendre le parti de Satan, père du mensonge et de la division, aiguiser nos armes de guerre et chercher à faire le mal? Les enfants de Dieu, les amis de la Nation Congo, nourris de la paix de Dieu, marcheront librement et mettront dans l'urne, le nom de leur choix pour le bien de la Nation. Il n'y a pas besoin de déchirements, de bagarres, si mon frère ne pense pas comme moi. Nous prions pour que celui qui en sortira vainqueur (Vox populi, vox Dei) soit celui que Dieu aura voulu pour cette terre du Congo qui appartient d'abord à Dieu, comme le ciel et toute la création. Nous prions pour que celui qui sera aux commandes de la Nation, en travaillant pour la justice et la paix, nous permette de louer et de prier

Dieu librement, dans la paix.

Interpellations

Comme si le Pape François pensait à notre Nation, il a voulu que cette année soit décrétée Année de la Miséricorde divine, une année jubilaire! Si nous pouvions saisir cette occasion que le Pape nous offre pour chercher à refléter le visage miséricordieux du Christ! Si on pouvait sincèrement se pardonner mutuellement! Si, de façon plus pressante, nous pouvions «fixer notre regard sur la miséricorde divine, afin de devenir, nous aussi, signe efficace de l'agir du Père» (Misericordiae Vultus n°3), alors le Congo, notre pays à tous, sera doté d'une vraie paix, la paix de Dieu. Prêtres, Religieux, Religieuses, Fidèles chrétiens, Hommes politiques -Majorité et Opposition-, hommes et femmes de bonne volonté, en ce temps de Carême et en ce temps de grand tumulte, je vous supplie: cultivons la paix dans la miséricorde. Tenons-nous debout avec pour chaussure, le zèle à propager l'Evangile de la paix (Ep. 6, 15). Cela ne sert à rien de nous disputer, de nous battre, de précipiter à la tombe nos frères. La vie est à Dieu. La violence et la guerre ne peuvent, en aucun cas, construire un pays. Les guerres que nous avons connues suffisent.

Que personne ne nous impose une autre guerre. Dieu me demandera compte du sang de mon frère, quel qu'il soit: de mon ethnie, de ma tribu ou pas. Nous sommes, tous, enfants de Dieu, créatures bien-aimées de Dieu, pour lesquelles Dieu fait homme a versé son sang.

Fils et filles du Congo, amis du Congo et vous chrétiens devenus conscients de votre identité de fils et filles de Dieu et de l'identité de fils et filles de Dieu de chaque homme, de chaque femme, pourquoi nous déchirer? Oublions donc ce qui nous divise, soyons plus unis que jamais! Il y a à peine quelques jours, les évêques vous ont adressé une forte adresse sur la Miséricorde divine. J'ai voulu, comme de manière réduite, continuer à clamer le désir de notre cœur: que tous nous travaillions pour la paix, l'unité, la justice, l'amour. Alors, ne fermons pas notre cœur. Ouvrons grandes ses portes à l'Esprit Saint; Esprit de charité; de joie, de paix, de longanimité; de serviabilité, de bonté, de confiance, de douceur et de maîtrise de soi. Que le Seigneur de la paix vous donne, Lui-même, la paix en tout temps et de toute manière!

Donné à Owando, le 11 février 2016

Mgr Victor ABAGNA-MOSSA
Evêque du Diocèse d'Owando

COMMUNIQUE

Le recteur de l'Université catholique d'Afrique centrale/Institut catholique de Yaoundé, porte à la connaissance des candidats intéressés qu'il sera organisé comme chaque année, un concours d'entrée en première année de la Faculté de sciences sociales et de gestion de cette université basée à Yaoundé, au Cameroun. Le concours se tiendra le 7 mai 2016, à 7h30. Le dernier délai du dépôt des dossiers est fixé au 6 mai 2016. N.B.: Les annales de préparation au concours sont disponibles dans tous les centres d'examens, au prix de 2.500Fca. Aussi, le concours peut se faire sous réserve de l'obtention du dernier diplôme (Bac, Licence, etc.).

Pour tout contact et dépôt de dossiers:
Centre de Brazzaville

Père Hugues BOKOUAMANGA
Directeur du Centre d'études et de recherches chrétiennes
(Immeuble de La Semaine Africaine, vers l'ambassade de Chine)
Tél.: +242 06 634 37 47

Père Narcisse TAKONG
Directeur du Centre spirituel Vouela (Sangolo-Oms)
Tél.: +242 06 448 66 40 / 040 93 51 41

Claude-Mendel DIAKABANA
Responsable du concours
Tél.: +242 06 521 87 21

Centre de Pointe-Noire
Mme Ginette GOMBISSA
Istac, tél.: +242 05 534 23 29 / 06 694 85 20

Cette semaine au Vatican

Dieu est auprès de l'homme, en tout temps et en tout lieu

«Même quand nous le blessons, Dieu reste à nos côtés». Le Pape François l'a rappelé mercredi, lors de l'audience générale Place Saint-Pierre, à Rome. «Le Seigneur ne renie jamais son peuple. Le plus mauvais des hommes et la plus mauvaise des femmes restent enfants de Dieu», a insisté le Saint-Père avec ses formules pénétrantes de toujours. Il a appelé les chrétiens à se tourner vers Dieu et non vers d'autres «voies» qui ne sont pas des solutions, précisant que «ce ne sont pas les sacrifices qui sauvent, mais la miséricorde de Dieu qui pardonne le péché». Il a averti: «Là où il y a refus de Dieu, de sa paternité, la vie n'est plus possible, elle perd ses racines, tout apparaît pervers et anéanti».



Le Pape François.

Le Pape a, également, eu des paroles fortes pour réfuter la fausse générosité. «Certains bienfaiteurs de l'Eglise», a-t-il dit, «donnent des présents à l'Eglise, qui sont le fruit du sang de tant de personnes exploitées, maltraitées, rendues esclaves, avec un travail mal payé. Je dirais à ces personnes: s'il te plaît, remporte ton chèque, brûle-le! Le peuple de Dieu, l'Eglise n'a pas besoin d'argent sale, mais de cœurs ouverts à la miséricorde de Dieu».

Cette semaine, le Vatican a publié, comme chaque année, les statistiques officielles de l'Eglise catholique. Elles sont contenues dans son volumineux annuaire pontifical, qui offre un panorama révélateur de la vie de l'Eglise dans le monde et permet de prendre la mesure de sa présence sur toute la planète. Cette année comme les autres années, l'Afrique apparaît comme le continent de l'espérance pour l'Eglise catholique, tandis que le nombre des ministres ordonnés, notamment religieux, enregistre un fléchissement surtout en Europe. Première donnée réconfortante: entre 2005 et 2014, le nombre de catholiques baptisés a augmenté à un rythme qui dépasse largement celui de la population mondiale: +14,1% contre +10,8%, à l'exception de l'Océanie.

En 2014, le monde comptait ainsi 1 milliard 272 millions de catholiques, soit 157 millions de plus qu'en 2005. En 2014, les séminaristes d'Afrique et d'Asie représentaient 53,9% du total mondial. L'Afrique compte actuellement 66 séminaristes pour 100 prêtres, ce qui laisse espérer un renouvellement générationnel, tandis que l'Europe n'en compte que 10 contre 100.

Le Pape François poursuit les réformes de la Curie romaine. Dans le souci de plus d'efficacité et d'abaissement des coûts, cette réforme touche aussi les organes d'information du Saint-Siège et, en premier lieu, le premier de ces organes, Radio Vatican. Ainsi, le père jésuite Federico Lombardi (27 ans à Radio Vatican) et M. Alberto Gasbarri (47 ans de présence à la radio du Pape), respectivement directeur général et directeur administratif de Radio Vatican ont quitté leurs fonctions. Ils ont fait leurs adieux, lundi 29 février dernier, à la Radio et au personnel qui a servi sous leur autorité unanimement saluée. Ils ne seront pas remplacés, mais Giacomo Ghisani, vice-directeur du Secrétariat pour la communication, est le représentant légal et responsable de la direction administrative de Radio Vatican par intérim. A terme, l'ensemble des structures de communication du Vatican seront incorporées dans un seul et même dicastère. Les médias du Vatican comprenaient jusqu'ici le Conseil pontifical pour les communications sociales, le Bureau de presse du Saint-Siège, le Service Internet du Vatican, Radio Vatican, le Centre télévisé du Vatican, L'Osservatore Romano, la typographie vaticane, le service photographique et la Librairie éditrice vaticane.

Toujours dans le cadre des réformes au Vatican, les analystes ont pu noter un changement dans la pratique protocolaire observée jusqu'ici au Vatican. Les chefs d'Etat catholiques divorcés remariés peuvent désormais être reçus par le Pape avec leur épouse, en vertu d'un assouplissement du protocole du Saint-Siège. Jusqu'à présent, le conjoint attendait dans une autre salle que le Pape vienne le saluer séparément au terme de l'audience. Il ne s'agit pas, pour le Pape, de donner sa bénédiction à un mariage jugé illégitime en vertu du droit canon, mais de mettre en pratique ses nombreux appels à faire en sorte que les divorcés remariés soient «intégrés dans la vie de l'Eglise», ont fait valoir des sources officielles.

A la semaine prochaine!

Albert S. MIANZOUKOUTA
(Correspondant au Vatican)

Cri du cœur du réseau Caritas Congo

Les pluies diluviennes qui s'abattent au Congo depuis octobre 2015 en général et celles du 14, 20, 22, et 24 février 2016 en particulier, ne cessent de causer des énormes dégâts matériels, notamment la perte des biens et destruction partielle des clôtures des parcelles et maisons d'habitations dans les quartiers Nkombo-Matari, Massengo, Ngamakosso, Makabandilou de l'arrondissement 9 Ndjiri, dans les quartiers Massina, La Tanaf, Moukoundzi-Ngouaka des arrondissements 7 Mfilou et 1 Makélékélé.

Après les inondations du district de Makotimpoko, Caritas Congo a réalisé une mission conjointe d'évaluation des besoins avec la direction générale de l'action humanitaire. Le rapport de la situation était remis aux autorités compétentes, seulement toutes ces démarches et interpellations restent lettre morte et sans suite à ce jour. Ce présent cri d'alarme que lance le réseau Caritas Congo vise à solliciter des personnes de bonne volonté aux âmes sensibles, ne faisant aucun particularisme, de venir en aide à ces congolais qui ont perdu pour certains une partie de leur maison ou clôture et pour d'autres, les biens matériels de la maison.

RENAULT DUSTER 4X4
À PARTIR DE
14.900.000 FCFA
TTC*



VOTRE RENAULT DUSTER 4X4 CLÉ EN MAIN!



- MOTEUR ESSENCE 1,6 LITRES
- 4 CYLINDRES | 105 CV | 4X4
- TRANSMISSION MANUELLE 5 RAPPORTS
- 5 PORTES | 5 PLACES ASSISES
- AIR CONDITIONNÉ
- ABS | VÉROUILLAGE CENTRALISÉ
- VITRES AVANT ÉLECTRIQUES
- BARRE DE TOIT
- RADIO CD + MP3 + USB + BLUETOOTH
- COMMANDE AU VOLANT
- ROUE DE SECOURS
- IMMATRICULATION OFFERTE

*prix livraison Pointe-Noire. Photo non contractuelle et dans la limite des stocks disponibles.



BOULEVARD DU PRÉSIDENT M. NGOUABI | B.P. 697 POINTE-NOIRE | RÉP. DU CONGO
CEL : + 242 06 948 89 08 | TÉL : + 242 06 665 40 30 | WWW.TRACTAFRICTMC-CONGO.COM

OFIS
store

Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760*
+
Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ



*Reconditionné

LibreOffice + Antivirus Microsoft
The Document Foundation Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

INSERTION LEGALE

FIXATION DES CONDITIONS DE PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE

Le Cabinet de Maître Audrey Séverin BIKINDOU, Avocat à la Cour, Cabinet sis à Pointe-Noire, au croisement des Avenues Marien NGOUABI et Jean Félix TCHICAYA, Immeuble BAYOULA, OCH, Appartement n° 1, 1er étage.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR:

En l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, au Palais de Justice, en face du Consulat Général de France, à Pointe-Noire, salle ordinaire desdites audiences, le 19 mars 2016, à huit (8) heures.

A LA REQUETE, POURSUITES ET DILIGENCES DE:

Monsieur SITOU Adam Fabrice Armel, de nationalité congolaise, marié, père de famille, domicilié au quartier MAKAYABOU, Pointe-Noire.
Ayant constitué Maître Audrey Séverin BIKINDOU, Avocat à la Cour, Cabinet sis à Pointe-Noire, au croisement des Avenues Marien NGOUABI et Jean Félix TCHICAYA, Immeuble BAYOULA, OCH, Appartement n° 1, 1er étage.

EN VERTUE DE:

La Grosse en bonne et due forme exécutoire d'une ordonnance portant injonction de payer rendue par le Président du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, en date du 04 décembre 2014, rôle civil n°1135, répertoire n°039, devenue définitive et par suite d'un Commandement aux fins de saisie du 14 janvier 2015 servi par Maître Jean Valère B. MAVOUNGOU, Huissier de Justice déposé à la Conservation Foncière, le 09 février 2015, par le même Huissier. Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit:

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE:

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé et déposé au Greffe du Tribunal de Grande

Instance, le 07 janvier 2016, par Maître Audrey Séverin BIKINDOU, les enchères seront reçues par ministère d'Avocat, sur les mises à prix et l'immeuble sis à Pointe-Noire, dans l'arrondissement 6 NGOYO, dans le secteur d'Agri Congo MAHINGA, cadastré parcelles n°4 et 7, Bloc 61 bis, Section BL, superficie 1000 m2, objet du titre de propriété n°25726.
MISE A PRIX: 150.000.000 F. CFA.
Etant précisé que l'immeuble sera vendu en un seul lot.

BIEN SAISI SUR:

Monsieur DJOUSSI Jean Nicolas, de nationalité congolaise, demeurant et domicilié au n°18, rue TCHIVILILI, quartier TCHIM-BAMBA, Tél.: 06 673.50.65, Pointe-Noire. En sa présence où il est dûment appelé.

S'adresser pour renseignements à:

1. Maître Audrey Séverin BIKINDOU, Avocat à la Cour, Cabinet sis à Pointe-Noire, au croisement des Avenues Marien NGOUABI et Jean Félix TCHICAYA, Immeuble BAYOULA, OCH, Appartement n°01, 1er étage, Tél.: 06.637.16.10/05.531.55.59.

2. Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, où le cahier des charges est déposé, en s'adressant à Monsieur le Greffier en Chef dudit Tribunal y domicilié en cette qualité.

3. Maître Jean Valère B. MAVOUNGOU, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur près les juridictions de Pointe-Noire, Etude sise en face de la société CODISCO, Immeuble T.P.I, 30, avenue Gré ZINGA, Zone Industrielle Km4, Pointe-Noire, Tél.: 06.672.51.66.

4. Sur les lieux de la vente.

Fait et signé à Pointe-Noire, le 29 février 2016

Par l'Avocat poursuivant soussigné

Audrey S. BIKINDOU

La plus belle promesse électorale de ce siècle

La théorie économique de «l'infini inclusive» et de l'introduction de l'Etat en bourse, pour éliminer rapidement la pauvreté et les inégalités

La proposition d'éliminer rapidement la pauvreté et les inégalités socio-économiques au moyen de «l'infini inclusive» et de l'introduction de l'Etat en bourse est le fruit d'une récente découverte scientifique en économie et en finance, établie sur la base des enseignements de la nouvelle théorie économique de l'infini inclusive, publiée en 2015, applicable à tout pays dans le monde entier.

Nous portons à la haute connaissance politique de tous les candidats à l'élection présidentielle ceci qu'il est possible d'assurer, par la loi puis le marché, l'élimination universelle et rapide de la pauvreté et des inégalités économiques parmi les citoyens. La solution imbattable consiste à faire du groupe politique et financier nommé l'Etat, une propriété effective, juridique et financière de tous les citoyens, hommes et femmes, devenant actionnaires de l'Etat. Concrètement, il s'agit de transformer et d'instituer l'Etat en une société par actions dites les «actions souveraines de préférence». Ces «actions de préférence» devront être cotées en bourse et distribuées gratuitement, et à égalité, à tous les citoyens en tant que souverains propriétaires primaires de l'Etat.

L'Etat étant en vérité la plus grosse société inégalée dans l'espace territorial national peut être et devra être introduit en bourse. Alors, les propriétaires effectifs de cette grosse société qu'est l'Etat sortiront, tous, du statut de personnes prolétaires et pauvres. Car, ils deviendront des souverains primaires aussi bien en économie qu'en politique. En ce sens, ils seront plus riches que les propriétaires des boutiques et commerces divers, qui sont par ailleurs des contribuables de l'Etat.

Outre l'impératif d'une saine gestion de l'Etat comme de toute société cotée en bourse, l'atteinte de l'élimination de la pauvreté et des inégalités par cette méthode -mathématiquement démontrée par votre serviteur comme premier auteur en la matière- ne demande pas tout un quinquennat. Il ne demande que le temps de faire adopter un amendement constitutionnel proclamant que l'Etat appartient juridiquement et financièrement à tous les citoyens; puis de disposer que cette propriété est matérialisée par l'attribution des actions nouvellement émises par l'Etat,

en quantité égale à tous les citoyens; enfin d'assurer l'introduction de l'Etat en bourse, pour la cotation boursière des actions ainsi émises par l'Etat.

Les actions émises par l'Etat seront des «actions de préfé-



Par Daniel Ngassiki

Mots-clés pour éventuellement approfondir le sujet via Internet en anglais ou en français: Théorie économique de l'infini inclusive; actions souveraines de préférence; capitalisme inclusif pour tous (ou capitalisme sans pauvreté).

rence» au sens du code de commerce français ou anglo-saxon, et seront, dans le cas d'espèce, spécialement définies et caractérisées par l'absence de droit de vote, de dividende et de fiscalité sur le capital et les plus-values. Chaque citoyen, même aujourd'hui le plus indigent faute d'infini inclusive, recevra son lot d'actions souveraines de préférence (par exemple 1.000 actions à 30 dollars américains -soit environ 18.000 F CFA- de prix-plancher chacune).

Cela ne coûtant que des frais de gestion à l'Etat. Ce lot d'actions sera servi par l'intermédiaire d'un compte individuel dédié, ouvert en banque au nom de chaque citoyen, homme et femme sans exclusive. Ultérieurement, les achats et ventes d'actions se feront par virement de compte à compte, selon les techniques classiques de la finance de marché, comme pour les sociétés pri-



Daniel Ngakissi et Christine Lagarde, directrice générale du F.M.I

vées, par l'intermédiaire des banques et sociétés de bourse agréées.

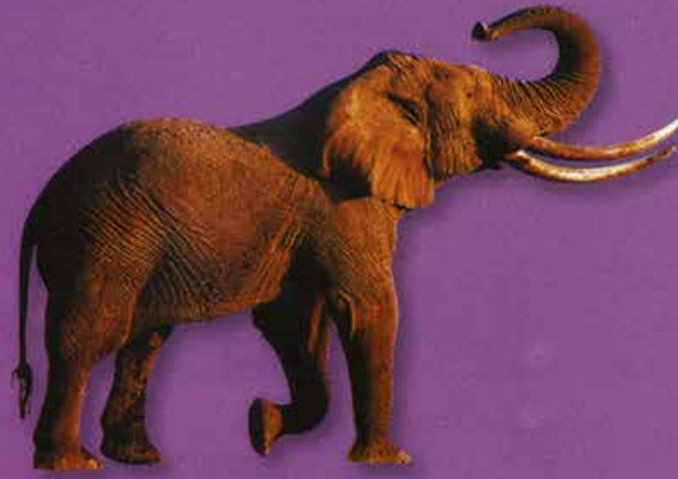
Accessoirement, le taux national de bancarisation (pourcentage de la population active disposant d'un compte bancaire) atteindra au moins 100%, chaque citoyen disposant au minimum d'un compte-titres (enregistrant les actions souveraines de préférence) et d'un compte-courant pour des raisons opérationnelles.

La privation du droit de vote appliquée aux actions de l'Etat signifie que la souveraineté populaire ou nationale de l'Etat ne peut échapper au Parlement, et qu'aucun investisseur national ou étranger achetant les actions de l'Etat en seconde main (sur le marché secondaire), ne peut dicter ses volontés aux citoyens et au Parlement.

Autrement dit, l'Etat, les citoyens et les investisseurs nationaux ou étrangers peuvent s'enrichir en fonction de l'évolution du cours de bourse des actions cotées, sans aucun pouvoir de décision sur les affaires relevant de la souveraineté nationale. Toutefois, il faut relever que la bonne gestion de l'Etat va s'imposer aux canons des lois du marché (la mauvaise gestion sera sanctionnée par les marchés de manière impersonnelle, automatique et transparente, avec effets défavorables et impopulaires sur l'évolution du cours boursier de l'Etat, donc sur les patrimoines privés).

Daniel NGASSIKI

Economiste et banquier congolais, Secrétaire général de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC, Banque Centrale), s'exprimant à titre personnel, scientifique, littéraire et citoyen. 25 février 2016. Droits d'auteur réservés. Citer l'auteur et le titre de cet article.



JE VOTE LA PAIX

JE VOTE Denis SASSOU-NGUESSO

c'est le candidat du RC



Ne pas jeter sur la voie publique



**RIEN POUR LE BIEN DE TOUS
N'EST POSSIBLE SANS LA PAIX**

JE VOTE Denis SASSOU-NGUESSO

c'est le candidat du RC





*L'urgence aujourd'hui est d'apporter
d'abord l'apaisement à notre pays.*

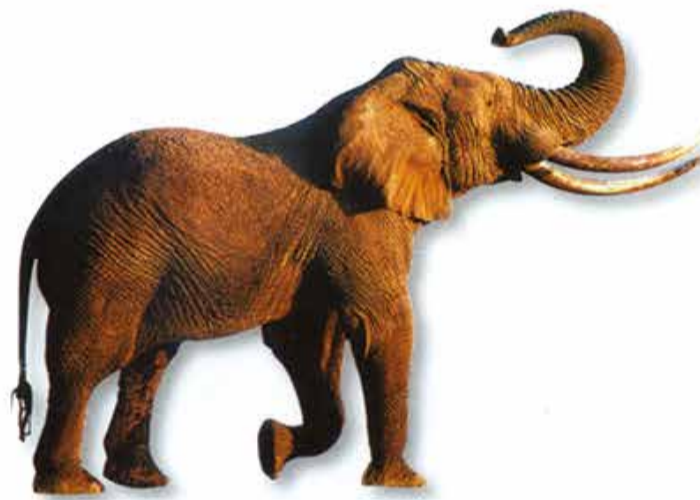
Cela n'est possible qu'avec celui qui est là.

JE VOTE Denis SASSOU-NGUESSO

c'est le candidat du RC



Ne pas voter sur la voie publique



JE VOTE LA PAIX

JE VOTE Denis SASSOU-NGUESSO

c'est le candidat du RC



2016, année de l'entreprise, année des élections, année de la femme: un peu trop pour le Congo!

2016, une année de toutes les déclarations au Congo-Brazzaville. L'Union africaine (U.a) en a fait, en particulier, une année du droit de la femme. Elle l'est aussi en conséquence pour le Congo-Brazzaville, Etat membre, où le président de la République l'a déclarée non seulement année de l'entreprise après 2015 qui l'était déjà, mais aussi année des élections: présidentielle en mars et, probablement un peu plus tard, législatives et locales. 2016 est aussi, comme toutes les années depuis 2004, l'année de municipalisation accélérée du département de la Bouenza. La liste n'est-elle pas trop longue pour le Congo? Certes, le pays est confronté à de nombreux besoins pressants, notamment sur ces thématiques privilégiées par le gouvernement de la République cette année.

D'abord 2016, «année du droit de la femme». La femme congolaise, à qui le gouvernement va consacrer cette année, demeure un enjeu et un défi de premier ordre, malgré une certaine amélioration de sa situation. Les femmes, c'est plus de la moitié de la population congolaise. Elles dominent les filières agricoles et constituent la majorité des actifs agricoles. C'est dire qu'elles nourrissent le Congo comme toutes les mères allaitent leurs bébés. Mais, elles demeurent incontestablement une force nationale marginalisée: leur valorisation en tant que ressources humaines est toujours loin d'être à la hauteur des défis du développement du pays. L'accès au travail et l'exercice du pouvoir en sont des secteurs tout à fait emblématiques. Les femmes ont très faiblement accès au travail salarié. Ainsi, elles sont injustement sous-représentées dans la fonction publique, tout juste un peu plus du tiers des effectifs. Et elles sont trois fois moins nombreuses que

les hommes au niveau de l'encadrement de ce corps. Le leadership et l'exercice du pouvoir politique et législatif demeurent extrêmement machistes. La proportion des femmes au gouvernement, à l'assemblée nationale et au sénat ne dépassent guère les 15%. Le Congo ne se développera pas en marginalisant et en gâchant une part aussi importante de ses ressources humaines. Quelles actions spécifiques, pour réaliser cette année de la femme, si bien sûr ce n'est pas un slogan, seront mises en œuvre par les pouvoirs publics, pour adresser ce défi et améliorer cet état des choses? Quels moyens associés seront-ils consentis? Comment en fera-t-on l'évaluation et le bilan? Le mutisme du gouvernement n'est pas rassurant et en dit plutôt long, alors que l'Union africaine, dont le Congo est membre, dresse ses bilans comme au 8^{ème} pré-sommet de l'U.a sur le genre, tenu du 18 au 20 janvier 2016 où le bilan de 2015, année dé-



Par Tsengué-Tsengué.

des femmes ainsi que celui à mi-parcours de la décennie de la femme ont été dressés. 2016, année de l'entreprise. Une deuxième après 2015. C'est dire que l'entrepreneuriat est devenu un sujet de préoccupation, pour ne pas dire une question stratégique pour le gouvernement, tout au moins dans sa rhétorique. L'entrepreneuriat et son développement sont aussi, pour le Congo, incontestablement, un enjeu et un défi majeurs: considérés comme l'unique moteur du développement économique, les pouvoirs publics doivent relever le défi de faire du Congo un pays d'entrepreneurs, partant d'un pays qui flirte toujours continuellement avec les profondeurs du classement «Doing business» de la Banque mondiale sur le climat des affaires et où l'esprit d'entreprise est très faible. Au Congo, l'entreprise est plombée par un héritage des longues décennies d'économie communiste planifiée. De façon générale, l'initiative

privée avait été allègrement laminée. 2015, première année de l'entreprise, a été «business as usual», une année tout à fait ordinaire. Rien de spécifique pour la concrétiser n'a été mis en œuvre par les pouvoirs publics, en dehors du Foteec 2015 (Forum et trophées d'excellence des entreprises au Congo) organisé en fin d'année. Pire, le gouvernement, cette année-là, a confirmé et consolidé sa très mauvaise image de «non-assistance à entreprise congolaise en danger» qui lui colle à la peau: la disparition au cours des «années de l'entreprise» des sociétés comme Challenge Futur hier et Boissons africaines de Brazzaville (B.a.b) aujourd'hui, dans des circonstances obscures où le politique n'est pas bien loin et ce, dans l'indifférence totale des ministères concernés (Développement industriel et chargé du secteur privé, P.m.e et artisanat, etc.). Cela ne constitue certainement pas un bon message des pouvoirs publics en direction des entrepreneurs et candidat-entrepreneurs, encore moins un indice de bonne gouvernance des pouvoirs publics en matière de construction de ce moteur de développement économique qu'est l'entrepreneuriat. Et d'ailleurs, aucun bilan n'a été fait pour 2015 avant de déclarer 2016 «année de l'entreprise»: quelle est l'augmentation de création d'entreprises; combien d'entreprises congolaises ont-elles été sauvées de la faillite ou de leur disparition comme résultant des actions gouvernementales spécifiques dans le cadre de cette année de l'entreprise? Il en était de même pour les autres années

antérieures, déclarées «Année de la santé», «Année de l'éducation», etc: quel impact sur les ratios élèves par salle de classe ou élèves/professeur, sur les ratios habitants/médecin ou habitant/infirmier en ville et en campagne? Le gouvernement ne fait jamais de bilan. Comment peut-il, alors, projeter le Congo dans l'avenir sans faire de bilans? 2016 sera-t-elle différente comme deuxième et nouvelle «année de l'entreprise»? Peu sûr, surtout qu'elle est aussi «année des élections»! 2016 devrait voir au moins se tenir l'élection présidentielle que le président Denis Sassou-Nguesso avait décidé d'anticiper au 20 mars prochain, afin de mettre le plus rapidement possible en adéquation les institutions nationales avec la nouvelle république qui, semble-t-il, ne pourrait produire ses effets sans la prestation de serment d'un président élu sur la nouvelle Constitution, pourtant déjà promulguée. Il faut croire que promulguer une loi n'est pas suffisant pour qu'elle entre en vigueur et commence à produire ses effets; une subtilité à laquelle les Congolais devront s'habituer dans l'avenir. Dans un pays où la politique prime sur tout et a droit de vie ou de mort ou du moins de suspension sur toute autre activité, sauf cas de force majeure, le gouvernement organisera, certainement, l'élection présidentielle et même celles qui ne seraient prévues mais qui pourraient être aussi anticipées pour des éventuels besoins de la cause (politique). En d'autres termes, 2016 va probablement voir les objectifs en matière d'élections dépassés. 2016, «année de la municipi-

palisation accélérée de la Bouenza», la dernière du cycle, «mwana nsouka» qui, bénéficiant de la capitalisation des précédentes, devrait être la meilleure de toutes. Ou bien, ce qui n'est pas souhaitable, la plus mauvaise, comme c'est souvent le cas dans les familles congolaises où les mwana nsouka sont souvent gâtés ou au contraire négligés par les parents au point d'atteindre des résultats contraires à leurs souhaits et objectifs. En tout état de cause, les préoccupations électorales des pouvoirs publics de cette «année électorale» aussi mettront à mal les réalisations prévues de cette municipalisation accélérée de la Bouenza, un grenier du Congo. Mais ici aussi, aucun bilan de chaque municipalisation accélérée n'a été fait par le gouvernement, avant de lancer la suivante, comme si en évaluer l'impact réel ne compte pas. «Ebonga, ébonga té, toujours meilleur». Mais, toujours meilleur donc pour qui? Alors, en définitive, 2016, «Année de la femme», «année de l'entreprise», «année des élections», année de la municipalisation accélérée de la Bouenza, la liste n'est-elle pas trop longue pour le Congo? Non bien sûr, le pays est habitué aux slogans sans lendemain: de «l'auto-suffisance alimentaire d'ici à l'an 2000» à «l'émergence du Congo à l'horizon 2025» en passant par la «Petite Suisse» du Professeur Lisouba, et j'en passe des meilleurs, les leaders congolais en sont particulièrement friands, prolifiques et arborés en la matière une capacité d'innovation incontestablement hors du commun. Leur créativité rhétorique en termes de slogan n'ayant d'égal que leur avidité et leur boulimie du pouvoir.

TSENGUE-TSENGUE.

Les femmes congolaises à l'honneur: un avant-gout des trophées bantou

L'émancipation des femmes congolaises témoigne d'un patent progrès qui se manifeste dans de nombreux domaines, où quelques-unes d'entre elles parviennent à se singulariser. Afin de donner une impulsion, par un effet d'entraînement, à toutes les autres femmes, aux filles et aux générations futures, il est légitime de les mettre sur un piédestal, en leur faisant honneur. Il n'en demeure pas moins qu'une telle auréole est l'aboutissement de tant d'efforts, qui font la différence dans toutes compétitions auxquelles seraient liées ces femmes. (Suite du numéroté précédent).

S'agissant de l'élection présidentielle qui va se tenir dans quelques jours, avec sa pléthore de candidats déjà en campagne électorale, il importe de souligner un fait inédit pour les femmes congolaises. D'une bravoure sans conteste élogieuse, deux d'entre elles se sont déclarées candidates, en vue de briguer la magistrature suprême. Une seule femme est restée en lice et il faut l'encourager. En outre, derrière chaque homme candidat, il y a l'empreinte d'une femme, dont le devoir est aussi et surtout de conduire son favori sur la voie de la raison et du bon sens, car ce que femme veut, Dieu le veut. Ainsi, cette élection présidentielle anticipée devrait être véritablement libre, transparente, équitable et apaisée, dans l'intérêt général. Par ailleurs, les femmes congolaises ont été mises en compétition, sur la base de leurs différentes prouesses en 2015, par un jury aty-

pique, étant donné les circonstances, pour mettre en exergue ce qui aurait pu être la célébration des Bantu 2016, ainsi qu'il suit:

11 Bantu du mérite professionnel

- Bantu du cinéma: Liesbeth Mabilia, (Cinéaste, film «Dilemme» sur le harcèlement sexuel en milieu professionnel, pour son œuvre cinématographique).
- Bantu de la musique: Judith Nsossani, (Chanteuse, album «Nsemisa», un opus de chansons religieuses, pour son coup d'essai accompli).
- Bantu de la peinture: Rhode Bath-Scheba Makoumbou, (Peintre, pour ses œuvres picturales).
- Bantu du sport: Lucienne Virginie Mokoko (Présidente de la Commission nationale de football féminin, pour son professionnalisme manifeste).
- Bantu du théâtre: Meiji U Tam'Si, (Actrice de théâtre et de cinéma, scénariste et réali-



Par Gisèle Patricia Goulou.

- satrice, pour ses prestations artistiques).
- Bantu de la littérature: Marie-Louise Abia, (Ecrivaine, pour son roman «Ils naquirent libres et égaux»).
- Bantu de l'entrepreneuriat: Marguerite Homb née Mounzenzé, (Présidente du Bureau pour le renforcement des capacités des femmes entrepreneurs, initiatrice du Centre de formalités des entreprises, pour ses actions en faveur de l'entrepreneuriat).
- Bantu des médias: Bienvenue Gertrude Hobain-Mongo, (Secrétaire comptable du Conseil supérieur de la liberté de communication, pour ses dotations personnelles accordées aux médias, en vue de contribuer à leur essor).
- Bantu de la politique: Claudine Munari, (Présidente du parti Must, pour ses prises

- de positions courageuses et progressistes dans l'échiquier politique).
- Bantu des sciences: Francine Ntumi, (Présidente de la Fondation congolaise pour la recherche médicale, professeure et biologiste, pour ses recherches notamment sur le paludisme).
- Bantu de la technologie: Adine Ossebi, (Pilote et commandant de bord à Asky Airlines, pour ses compétences technologiques).

11 Bantu du mérite spécial

- Bantu de l'innovation: Mili Mildren Moukenga, (Présidente de l'Association Femme modèle, pour la mise en place du pain de manioc Miiz, qui est une innovation à saluer).
- Bantu de l'écologie: Emilienne Kimono, (Directrice exécutive de l'Association Action environnement et protection de la biodiversité (A.a.e.p.b), présidente des Femmes-leaders Redd du R.d.h.d, pour ses activités en faveur de l'écologie).
- Bantu de l'international: Denis Mukwenge, (Médecin, l'homme qui répare les femmes, originaire de la RDC, pour ses actions au bénéfice des femmes).
- Bantu de l'internationale: Chimamanda Ngozi Adichie (Ecrivaine et militante féministe, originaire du Nigeria, pour ses œuvres en faveur des femmes, et notamment son livre: «Nous sommes tous des féministes»).
- Bantu de l'audace: Lauréate

- Mberi, (Présidente de l'AS Cheminot football, une première au Congo, de surcroît à la suite d'une crise interne qui a nécessité une restructuration d'envergure, dont elle a été l'artisanne).
- Bantu du cœur: Marie-Josée Niambi née Itoua Homet, (Sociétaire et couturière, pour sa mansuétude et son altruisme).
- Bantu du philogyne: Véronne Mankou (Président de la Fondation BantuHub, qui vise à impulser les technologies de l'information et de la communication, et, l'entrepreneuriat juvénile, pour sa prise en charge de la formation de plusieurs centaines de femmes sur les T.i.c).
- Bantu de l'hospitalière: Victorine Ewouya, (Infirmière, pour son dévouement dans les services de la pédiatrie et de l'obstétrique).
- Bantu de la xénophile: Herveline Riou, (Ecrivaine d'origine française, pour sa sympathie à l'endroit des femmes congolaises, au travers de son ouvrage: «Je suis blanche et j'aime le manioc»).
- Bantu du leadership: Fatima Beyina-Moussa, (Directrice générale d'Eclair, pour avoir conduit, avec succès, les travaux de la 47^{ème} assemblée annuelle de l'Association des compagnies aériennes africaines, Afraa, en sa qualité de Présidente sortante).
- Bantu de la reconnaissance spéciale jury: Marie-Thérèse Ongayolo (Femme d'exception par sa générosité, son amour, son labeur et son

courage, mis au service des enfants de l'orphelinat Notre-Dame-de-Nazareth à Brazzaville).

13 Bantu du mérite départemental

- 12 Bantu du mérite départemental: dans chaque département, un jury ad hoc élira une femme, qui se sera distinguée par son travail, son patriotisme, sa sociabilité et ses actions en faveur de ses concitoyens.
- 13 Bantu du mérite national: Par un vote du public, l'une des 12 femmes lauréates sera plébiscitée comme la meilleure d'entre elles.

Au regard des suggestions qui ont nourri une telle réflexion sur les Bantu, comme décrites ci-dessus, en tant qu'un symbole magnifiant le mérite des femmes congolaises, force est de constater qu'un cap a été franchi, dans le processus de sa matérialisation. Il appartient désormais au génie congolais d'y apporter des retouches nécessaires et suffisantes. Dans cette optique, on pourra assister à la célébration des premières Bantu l'année prochaine. Cela présuppose une compétition sous-jacente, qui est indubitablement porteuse de progrès. Subséquemment, on peut espérer qu'à terme, cette célébration soit adoptée dans les pays liés à la culture Bantu, tout au moins ceux qui sont membres du Centre international des civilisations Bantu, en sigle Ciciba.

Gisèle Patricia GOULOU
Vice-présidente du CIDESAC
(Club d'Initiatives pour la Dynamique Économique et Sociale en Afrique Centrale),
chargée des questions sociales et de la femme.



Election du Président de la République
Scrutin du 20 - Mars - 2016
1^{er} Tour

République du Congo
Unité-Travail-Progress

DÉPARTEMENT: 1001
DISTRICT OU ARR: MAKÉLÉKÉLÉ 1001-06

1	2	3	4	5	6	7	8	9
SASSOU-N'GUESSO Denis	ANGUIOS NGANGUIA ENGAMBE	TSATY-MABIALA Pascal	MOKOKO Jean Marie Michel	OKOMBI SALISSA André	Kolelas Parfait Guy Brice	MUNARI Néo MABONDZOY Claudine	Kignoumbi Kia MBOUNGOU Joseph	MBOUSSI NGOUARI Michel
RMP	P.A.R	U.P.A.D.S	INDÉPENDANT	INDÉPENDANT	INDÉPENDANT	MUST	LA CHAINE	CO.PA.R



AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR

AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

PARIS

À PARTIR DE

583 800 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE KLM

WWW.AIRFRANCE.CG

Tarif aller/retour, disponible jusqu'au 17/12/2015, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 02/10/2015. Envolez-vous jusqu'au 17/12/2015, pour un séjour de 7 jours à 12 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez-vous auprès d'Air France au 05 531 21 51 ou 22 281 27 19 ou de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

MTN-CONGO

«Y'ello Digital Experiences» à l'ESGAE

Aujourd'hui, le numérique, support ludique et attractif, moyen d'accès privilégié à la culture et au savoir, est un outil d'apprentissage incontournable. Dans le domaine de l'éducation, en particulier, l'introduction des technologies éducatives apparaît comme une opportunité pour développer de nouvelles approches pédagogiques visant l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation. Savoir utiliser les TIC constitue une compétence clé à l'ère du numérique, à la fois pour l'apprenant et le formateur. Le défi est de taille pour notre pays, la République du Congo, qui aspire à l'émergence.

C'est dans ce contexte que, MTN Congo, entreprise citoyenne par excellence, à travers sa Fondation, toujours consciente de sa responsabilité sociale et préoccupée par les problèmes de l'éducation, s'est employée à vulgariser son programme «Y'ello Digital Experiences», pour la formation des jeunes cadres de demain. Après l'Université Marien NGOUABI, le tour est revenu à l'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises (ESGAE) de Brazzaville, de bénéficier dudit programme.

Ainsi, le directeur général de MTN-CONGO, M. Djibril Ouattara, a procédé le jeudi 18 février à l'ESGAE, au lancement officiel du programme «Y'ello Digital Experiences». En présence du directeur général de cet établissement privé, le Professeur Roger Armand MAKANY, des enseignants et des étudiants, et des agents de MTN (les MTNers) au nombre desquels le directeur de la Fondation MTN Congo, M. Cyriaque OKOUMOU OMBOLLA qui, d'emblée, a salué les deux directeurs généraux, pour «la clairvoyance de ce partenariat en matière d'échanges de solutions innovantes relatives aux technologies et innovations dans le domaine de l'enseignement supérieur en République du Congo».

M. OKOUMOU a mis l'accent sur l'importance de ce programme, à travers lequel la communauté enseignante et estudiantine de l'ESGAE aura la possibilité de «découvrir un véritable outil de recherche numérique». «La formation Y'ello Digital Experiences, "Education et technologies" est un couple gagnant. Celle-ci sera dispen-

sée par M. Frédéric OUAMBA, enseignant, pédagogue psychologue des sciences de l'éducation, chercheur congolais, à l'origine de ce programme des technologies éducatives», a-t-il souligné.

Un protocole d'accord entre MTN Congo et l'ESGAE L'heureux événement a été marqué par un protocole d'accord signé par les deux directeurs généraux, M. Djibril Ouattara et le Pr MAKANY. Dans le



Roger Armand Makany et Djibril Ouattara signant le protocole d'accord.

de frais de scolarité et des enseignants. Et d'autre part, pour la Fondation MTN Congo, l'ESGAE va organiser la formation continue des agents de MTN Congo à des tarifs préférentiels; mettre à sa

école sise au quartier Moukondo, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville, a qualifié de «particulière» cette journée du 18 février, au cours de laquelle «MTN Congo apporte

vivement souhaité accompagner l'ESGAE au niveau de la formation du numérique. Cela nous honore, cela honore tous les étudiants de l'école, mais également les enseignants qui apportent leurs compétences au sein de notre institution», a-t-il déclaré, précisant que l'ESGAE dispose d'une connexion internet, du Wifi et depuis janvier, elle est raccordée à la fibre optique. «Mais, l'expertise que nous apporte MTN, à travers ce programme de formation, c'est contribuer à l'amélioration de la formation au sein de l'école, avec un programme de recherche sur internet. C'est là que MTN Va nous apporter son précieux concours», a reconnu le Pr MAKANY, souhaitant que ce partenariat puisse durer le plus longtemps possible.

En sa qualité de DG et de président exécutif de la Fondation MTN Congo, M. Djibril



L'échange de parapheurs.

cadre de cette collaboration, d'une part, pour l'ESGAE, il sera question d'appuyer les activités de formation et de recherche organisées par l'une ou l'autre partie, à avoir des séminaires, des ateliers, des colloques, des conférences, des enquêtes qualitatives et quantitatives, des études de marchés; mettre à disposition des ressources en matière de produits et services tests; appuyer la Fondation MTN Congo à travers le service marketing sous forme de sponsoring d'activités socio culturelles et sportives organisées par l'ESGAE; organiser des programmes d'intégrations professionnels pour les étudiants de l'ESGAE pour des stages professionnels de qualification; promouvoir la solution des paiements électroniques en matière

disposition une banque de données segmentées et actualisées d'étudiants diplômés de l'ESGAE; l'appui par la Fondation MTN Congo à la conception et à la mise en ligne des outils de communication (publication en ligne de la Revue congolaise de gestion de l'ESGAE) avec possibilité d'encarts de MTN Congo; l'appui par l'ESGAE des campagnes de communication sur les produits et services de MTN à l'intérieur de l'ESGAE en tenant compte des emplois du temps de l'ESGAE; promouvoir l'utilisation et le développement en matière de connaissances au sein de cette écoles des solutions TICs de MTN Congo. Le Pr MAKANY, remerciant le DG Ouattara d'avoir effectué le déplacement du centre-ville jusqu'à son

son savoir-faire à l'ESGAE». «MTN est la première société de téléphonie mobile au Congo,



Photo de famille à la fin de la cérémonie.

et c'est finalement elle qui a pris cette initiative au Congo, d'accompagner la jeunesse, particulièrement dans le milieu universitaire. Et elle a

Ouattara a avoué que sa rencontre avec le Pr MAKANY a été des plus «surprenantes» car agréablement surpris de constater que son école disposait de

l'internet, et que le Pr MAKANY était l'un des «précurseurs de l'enseignement supérieur de qualité au Congo...». Ce qui, bien évidemment, fait de l'ESGAE, un des partenaires de choix de MTN Congo, dans le cadre du projet «Y'ello Digital Experience».

«MTN est la fierté de l'Afrique. C'est la seule société africaine et la première en Afrique qui, aujourd'hui, est en compétition avec plusieurs autres sociétés de téléphonie qui ne sont pas nées en Afrique... MTN Congo est également fière d'avoir une Fondation pour pouvoir intervenir principalement dans l'éducation. La signature de la convention d'aujourd'hui est donc dans l'intérêt de deux leaders, chacun dans son domaine d'activités... C'est vrai, l'émergence d'un pays commence par l'éducation...», a fait remarquer le DG Ouattara, convaincu que «ce mariage va durer», parce qu'il y a d'un côté «le leadership d'un homme» et de l'autre, «une entreprise citoyenne convaincue que son rôle est aider ces leaders à atteindre leurs objectifs...».

Les deux DG ont par la suite visité la salle informatique de l'ESGAE destinée à la formation relative au programme «Y'ello Digital Experiences». Une photo de famille et un apéritif ont ponctué la fin de cette cérémonie à jamais gravée dans les an-

nales de l'«ESGAE, la Grande école».

MTN, everywhere you go!

Accabe (Académie catholique de Brazzaville pour l'éthique)

Vers la tenue d'un colloque sur les défis mondiaux et nationaux du changement climatique

Les dégradations de l'environnement et les problèmes climatiques qui les accompagnent sont devenus, pour l'homme et pour son milieu vital, une menace de plus en plus perceptible et sans cesse grandissante. Cette menace ne concerne pas seulement l'homme, elle affecte l'ensemble des écosystèmes. Si hier encore, la responsabilité de l'homme comme facteur majeur de dégradation de son milieu naturel suscitait de vives controverses, aujourd'hui l'unanimité semble acquise sur cette question: même s'il n'en est pas la cause unique ou principale, l'homme participe activement à la destruction de son milieu vital, tantôt consciemment, tantôt inconsciemment, tantôt volontairement, tantôt involontairement.

Par exemple, en cherchant à enrichir le sol par l'utilisation d'engrais chimiques, en voulant augmenter la surface arable par le recours systématique à la déforestation ou aux techniques d'irrigation, en cherchant à optimiser le rendement agricole ou avicole, par la sélection ou le croisement des espèces ou par les manipulations génétiques, l'homme en vient à fragiliser grandement le sol et la nature, les rendant plus vulnérables aux érosions et aux intempéries, appauvrissant la biodiversité et perturbant par là-même l'équilibre écologique naturel. Mais, il y a plus grave encore: l'exploitation effrénée des ressources forestières et minières reste à n'en point l'une des causes incontestables de la dégradation inexorable des sols et contribue sans conteste au dérèglement climatique.

Outre la fragilisation du sol et la perte de la faune et de la flore, il faut noter l'apparition d'autres maux non moins importants que l'on peut considérer comme des calamités dont l'origine est surtout humaine. C'est le cas de la pollution de l'eau qui a déjà atteint la nappe phréatique et menace d'affecter une grande part des réserves disponibles en eau, ou la pollution de l'air, à cause surtout des déchets de l'industrie et des sociétés dites de consommation. Il y a aussi l'amenuisement

de la couche d'ozone ou l'augmentation de l'effet de serre sur l'atmosphère, qui sont tous des phénomènes relativement récents, à l'origine du réchauffement de la planète, de la montée du niveau des océans, de la désertification, de la fréquence des intempéries et des cyclones dévastateurs, sans oublier l'augmentation et la généralisation de maladies et allergies jadis inconnues ou plus circonscrites.

La prise de conscience grandissante, par l'homme, de son propre rôle dans la dégradation de son environnement et dans les changements climatiques en cours se traduit, aujourd'hui, fort heureusement, par un engagement de la communauté mondiale en faveur d'une plus grande protection de la nature et du climat ou allant dans le sens d'une utilisation plus rationnelle et plus responsable des ressources naturelles disponibles.

C'est la raison pour laquelle aujourd'hui, les sommets sur les changements climatiques, regroupant plusieurs institutions et Etats, succèdent aux conférences internationales sur l'environnement, le tout visant une plus grande prise de conscience des enjeux climatiques du moment et de l'urgence de prendre des mesures concrètes, efficaces et justes. L'objectif affiché est de mettre en place des stratégies de lutte contre la



Par Dr Abbé Jonas Koudissa.

dégradation et la destruction de l'environnement, en vue de réduire les effets dévastateurs sur la nature ou tout au moins de ralentir un processus de dérèglement climatique déjà largement entamé.

C'est dans cette perspective que se situe l'organisation par l'Accabe (Académie catholique de Brazzaville pour l'éthique) d'un colloque national consacré à la question environnementale dans notre pays et aux mesures susceptibles de promouvoir la protection de l'environnement et de la nature par l'ensemble des citoyens congolais.

Trois facteurs majeurs ont motivé la convocation de cette rencontre: l'urgence de définir des stratégies de sauvegarde et de protection de l'environnement susceptibles d'être adoptées et implémentées par l'ensemble des citoyens congolais, la conférence internationale de Paris sur l'environnement, qui s'est tenue du 30 novembre au 12 décembre 2015 et qui a abouti à l'accord de Paris sur le climat, devant remplacer les dispositions du protocole de Kyoto et, enfin, la publication récente, par le Pape François, d'une encyclique consacrée à la question environnementale, intitulée «Laudato Si», dans

laquelle le Saint-Père fait un plaidoyer sur l'urgence de protéger la planète, «notre maison commune».

Voici les principaux objectifs poursuivis par le colloque de Brazzaville sur l'environnement:

1- Faire prendre conscience aux Congolais de l'impact de l'homme sur la dégradation de l'environnement et du climat;

2- Faire connaître à un large public les enseignements contenus dans l'encyclique du Pape François ainsi que la pensée doctrinale qui les sous-tend, s'agissant du rapport de l'homme avec la nature;

3- Contribuer à la définition de stratégies de sauvegarde et de protection de l'environnement susceptibles d'être implémentées au Congo;

4- Amener tous les acteurs sociaux à percevoir l'urgence des questions environnementales, puis à s'approprier les recommandations et les bonnes pratiques, en vue de réduire, voire de maîtriser les problèmes climatiques et environnementaux dans notre pays.

Le résultat majeur attendu de ce colloque est d'amener les différents acteurs de la société congolaise à développer de nouveaux réflexes et de nouvelles habitudes plus favorables à la conservation de l'environnement.

Afin de maximiser l'impact de ce colloque sur la société congolaise, l'Accabe et le Redd ont senti le besoin nécessaire d'associer à cette rencontre des partenaires sociaux concernés par la question environnementale, particulièrement ceux qui sont déjà engagés dans la lutte pour la protection de l'environnement, mais aussi quelques acteurs de l'Eglise et du monde des médias, considérés par les organisateurs du colloque comme des partenaires incontournables dans les questions d'intérêt commun.

Dr. Jonas KOUDISSA
Directeur de l'ACCABE

Point de vue

Portrait du futur premier ministre du Congo ou le droit d'espérer

Le prochain premier Ministre, issu de la nouvelle constitution de novembre 2015, pourrait globalement représenter la somme des attentes citoyennes qui se réclament du changement. L'aspiration légitime de renouveau ne se restreindra pas à une redistribution du jeu de chaises musicales. Le futur premier ministre du Congo, identifié dans la quarantaine d'âge, afin de mieux rassembler la génération majoritaire, ne saurait être ni une bête politique, effarouchante, ni un technocrate froid, ignorant la dimension humaine.

C'est un homme (ou une femme) souple et alerte, doté d'un sens élevé de la répartie, peu enclin à la quadrature protocolaire des cols blancs qui fuient leurs responsabilités en se guindant inutilement.

Le futur premier ministre du Congo ne saurait être un de ces hommes imbus de sottise vanité, qui ruminent leur rancœur ancienne à l'égard de franges données de notre population plurielle, sur le rapport à l'histoire. Il ne saurait être criblé de dettes politiques dont il ne cesserait de payer le prix en sacrifiant les promesses du parfait gouvernement des hommes. C'est un homme attentif aux vertus de la Res publica, préoccupé de sobriété personnelle, et entretenant une haute ambition pour les deniers et le destin de la nation congolaise.

Le premier Ministre du Congo est un prévenant cadre pondéré, qui tient en horreur les filières bénies de la corruption ambiante, qui magnifie la loyauté plutôt que l'allégeance primaire, la qualité du travail accompli plutôt que le misérabilisme des délateurs perpétuels, le mérite de la compétence plutôt que l'expertise des bouffons du roi.

Le premier ministre ne ramènera pas à contre-courant de notre époque marquée de signes nouveaux de ralliement, ne s'enhardira pas vainement dans des discours oiseux inadaptés aux urgences de l'heure. Il est un navigateur télé-informatique adepte du WhatsApp, qui trépigne derrière le temps qui passe, et qui rencontrera et comprendra les multiples facettes compétitives de l'environnement mondialisé.

Que nul ne s'y méprenne: le credo de tout changement social, c'est le refus des nostalgies tétanisantes qui ne surfent que sur les vieilles gloires, comme si notre société était condamnée à ne se reformuler qu'invariablement. Il faut accepter de s'astreindre à la loi naturelle de la dialectique (attribuée de façon inappropriée aux marxistes); accepter aussi, comme d'autres peuples, d'admettre des avancées capitales en procédant par notre propre remise en cause et par des pratiques de justice; accepter spécialement, au nom du progrès des Nations, de renoncer à la déification de nos intérêts nombrilistes pour lesquels nous anesthésions l'Etat. Dès lors, s'insurger contre l'étouffement de la pensée, et s'insurger contre l'immobilisme de la praxis politique, constituent un devoir national. Républicain.

Ludovic Robert MIYOUNA
Professeur des Universités.

Appel aux candidats à l'élection présidentielle du 20 mars 2016

«N'oubliez pas les victimes du 4 mars 2012»

Mesdames et Messieurs,
Le 4 mars 2016 a démarré, sur toute l'étendue du territoire national, la campagne officielle pour l'élection présidentielle du 20 mars 2016. Ce jour-là, tandis que les caravanes de vos militants ont sillonné les rues dans un tintamarre de klaxons, alors que des foules nombreuses et souriantes arborant des tee-shirts flambant neufs et rivalisant de gaieté, de joie et de bonheur vous ont ovationné sur des places publiques; tandis que l'argent et la boisson ont coulé à flot, nous n'avons pas oublié ceux qui se sont retrouvés aux cimetières et dans les lieux de culte, le même vendredi 4 mars, pour pleurer leurs morts et prier pour le repos de leurs âmes. C'est pour eux un devoir de mémoire. Certains se sont souvenus d'avoir échappé miraculeusement à la mort. Tous vivent dans l'évocation de la douleur, la souffrance, la misère, l'abandon.

Je vous invite, par conséquent, Mesdames et Messieurs les prétendants, à penser à eux, à les inscrire



Par Gustave Pana Zoula.

en bonne place dans vos programmes de gouvernement, à ne pas les oublier lors de vos campagnes. Pensez à ceux qui sont cloîtrés dans leurs maisons, parce que handicapés depuis ce 4 mars 2012. Pensez aux sinistrés qui dorment à la belle étoile ou sous des hangars de fortune, exposés aux intempéries, ceux qui ont quitté leurs domiciles pour aller louer, sans espoir de revenir, parce qu'incapables de reconstruire leurs maisons détruites par les explosions, ceux qui ne croient

plus aux promesses. Le vendredi 4 mars, a débuté votre campagne électorale, nous espérons que vous avez eu une pensée pour toutes les victimes et tous les sinistrés du 4 mars.

Le mois de mars, c'est aussi, le mois de la femme et de la famille. Ces femmes que l'on ne respecte pas quand il y a des marchandages au cours des cérémonies de mariages coutumiers ou que l'on bafoue et séquestre lors des deuils. Ces familles que l'on disloque à volonté.

Depuis le vendredi 4 mars, vous vous adressez aux foules enthousiastes venues pour écouter vos promesses. Certains candidats ou leurs hérauts promettent d'améliorer ce qu'ils ont déjà fait; d'autres annoncent l'ère de la bonne gouvernance et du respect de l'ordre, de la loi et du droit; certains encore parlent de paix; d'autres promettent la lune; d'autres encore annoncent l'avènement d'un monde meilleur où couleront le lait et le miel pour tous. Nous les suivons à travers leurs meetings et

leurs interventions dans les médias. Enfin, parlant au nom du peuple, certains sont même tentés de faire du Congo une autre Suisse ou un autre Burkina Faso (pays des hommes intègres). Les peuples, eux, ne parlent pas. Ils écoutent et souffrent en silence. Ils savent que les promesses n'engagent que ceux qui veulent bien y croire mais pas ceux qui les égrènent. Je lance cet appel à tous les candidats prétendant à exercer la magistrature suprême au service du peuple congolais: n'oubliez pas ceux qui souffrent; n'oubliez pas les jeunes au chômage; n'oubliez pas les retraités que l'on maltraite; n'oubliez pas les femmes que l'on marchande; n'oubliez pas les enfants abandonnés, les orphelins, les personnes âgées, les handicapés. Dans vos projets de société et les programmes qui en sortiront, n'oubliez pas les victimes du 4 mars 2012 qui ont besoin de retrouver leur dignité!

Gustave Pana ZOULA

Remerciements



Mgr Bienvenu Manamika, évêque de Dolisie et Famille Nzalabaka Médard, remercie de tout coeur ceux qui les ont assistés de multiples manières lors du décès, le 19 février 2016 au CHU de Brazzaville leur soeur, enfant Célestine NZALABAKA.

Leurs remerciements vont particulièrement aux collègues de service, Fraternité Maria Gorretti pour leur assistance morale, matérielle et financière.

L'inhumation de Célestine NZALABAKA a eu lieu, le 1^{er} mars 2016 au cimetière «Ma Campagne».

Que son âme puisse reposer dans la paix de Dieu!

ANNONCE



Le Directeur Général des Assurances et Réassurances du CONGO (ARC), invite les personnes dont les noms et prénoms suivent à se présenter à son agence de Brazzaville ou de Pointe-Noire, pour l'instruction et le règlement des dossiers sinistres les concernant selon la liste ci-dessous:

AGENCE DE BRAZZAVILLE

Victime	N° Sinistre	Année du sinistre
AMBA	30089/4/10	2010
AMBOULOU Alain	30473/4/05	2005
AMPION Norbert P/C AMPION dit Léonce	30277/4/05	2005
ANSI Christian	30473/4/05	2005
ASSANGA	30473/4/05	2005
ASSINATA	30089/4/10	2010
ATA MAMBOU Odette	30089/4/10	2010
Ayant droits de feu NDAKOU Véronique	50034./85	1985
Ayant droits de feu NGOMBO Christie	50034./85	1985
Ayant droits du feu ANGUIM-BOU-MOUANDA	50034./85	1985
Ayant-droits de feu FOUANIKIS-SA Anne Marie	30567/4/10	2010
Ayant-droits feu KINZOUNGANI Tarys Aimé	30298/4/06	2006
BAFOUKIMISSA Bathy	30567/4/10	2010
BAHAMBOULA Cécile	80135/4/96	1996
BAHAMBOULA Firmin	80135/4/96	1996
BANTSAMESSO Véronique P/C de YIKA	50034./85	1985
BANZOUZI Georgette	30373/4/05	2005
BATSIMBA Varcellin	80135/4/96	1996
BAVOUKANANA Bertrant Etienne	30449/4/10	2010
BAZIKI MOUNDELE	80135/4/96	1996
BIANGANGOU	30373/4/05	2005
BIATOUARI LIZ (Enfant)	30567/4/10	2010
BIDIE Omer	80135/4/96	1996
BIKOUTA Brice	80135/4/96	1996
BIKOYI Suzanne	80135/4/96	1996
BILEKOLO Geneviève	80135/4/96	1996
BIMBENI Charlotte	30567/4/10	2010
BITOUKA Avarde	30567/4/10	2010
BOKASSA Eude Maurice	80135/4/96	1996
BONGO NZORA	30089/4/10	2010
BOUESSO Rodney	30567/4/10	2010
BWASSA MALEMBA	30449/4/10	2010
CHAMBA Patience	30089/4/10	2010
DIAMONEKA Dominique	30567/4/10	2010
EKOUNGOULOU Noëlle	30089/4/10	2010
ELENGA Rudy	30089/4/10	2010
ENDZENGA Sylvie	30089/4/10	2010
ÉTOU Aurelien	30473/4/05	2005
FILAKEMBO Gaël	30449/4/10	2010
GANKOUA Gérald	30298/4/06	2006
IBARA Euloge	30473/4/05	2005
IGNE Marie	30473/4/05	2005
ITO WANGANANDE Antoinette	50034./85	1985
KAYA Thérèse	50034./85	1985
KIKONDA Jacqueline	80135/4/96	1996
KIKOUBAKA Max Roger	30298/4/06	2006
KITOKO Francis	30567/4/10	2010
KOLELA Yvonne	80135/4/96	1996
KOUAKOUA Blaise	50034./85	1985
KOUBOUANA Suzanne	30373/4/05	2005
KOUHOUNA Rochine	30449/4/10	2010
KOUYANGANA Marie	30567/4/10	2010
LITOUKOULOU Doris	30567/4/10	2010
LOUBAKI	30567/4/10	2010

LOUHOUNOU Freddy	30474/4/10	2010
MABELA Alida	30474/4/10	2010
MABONZO MENGA Armel	30474/4/10	2010
MABOUNDOU Emile	30373/4/05	2005
MAHOUKOU KOUKA Albert Smeth	50034./85	1985
MAKABIDI KANGOU	30474/4/10	2010
MAKALAMBA Regina	30449/4/10	2010
MALANDA MATONDO	80135/4/96	1996
MALELA Belonne	80135/4/96	1996
MAMBOU Lili	30089/4/10	2010
MAMPOUYA Jean Médard	30474/4/10	2010
MANTETE Albert	30373/4/05	2005
MASSOULOU	30373/4/05	2005
MATINGOU Rodrigue	30373/4/05	2005
MATONDO Julien	80135/4/96	1996
MATONDO NINGA	30089/4/10	2010
MATOUFOUENI Antoinette	30373/4/05	2005
MAYALA	30373/4/05	2005
MBEMBA Sylvie	80135/4/96	1996
MBON Joseph	30473/4/05	2005
MBOUANA Edouard	80135/4/96	1996
MBOUNGOU Firmin	80135/4/96	1996
MIASSOUEKAMA	30373/4/05	2005
MIENANSA	30373/4/05	2005
MILANDOU Hélène	80135/4/96	1996
MILANDOU Marcel	80135/4/96	1996
MINKALA Dieuveil	30474/4/10	2010
MOUAMBA Constance	50034./85	1985
MOUAMBA Jean Pierre	50034./85	1985
MOUANGA Symphorien (Enfant)	30567/4/10	2010
MOUKONGO	30373/4/05	2005
MOUNDILOU Anne Marie	80135/4/96	1996
MUYEKA MUKEMBE Laurentine	30277/4/05	2005
MVOUENZE	80135/4/96	1996
MVOUMA André	30567/4/10	2010
NDZILA Angélique	50034./85	1985
NGAKOSSO Nadège	30473/4/05	2005
NGAMPOUO Jean Patrice	30473/4/05	2005
NGOMBO Léonard	50034./85	1985
NGOMBO Sylvestre	50034./85	1985
NGOUALA Jamy	30473/4/05	2005
NGUIDOU	30373/4/05	2005
NKOUNKOU	30373/4/05	2005
NKOUSSOU Yolande	80135/4/96	1996
NTOTO MAKIADI	30473/4/05	2005
NTSOUZA	30373/4/05	2005
OBONGO Léon P/C OBONGO Abidel	30277/4/05	2005
OFFICE Médard	30473/4/05	2005
OKANA Nadège	30473/4/05	2005
OKEMBA Trésor	30089/4/10	2010
OKOUASSA Martin P/C de feu	30277/4/05	2005
OMBO Zéphirin		
OKOUNA Joline	30473/4/05	2005
OLIA Fifi	30089/4/10	2010
PELEKA Marie	80135/4/96	1996
POUMA Timothée	30089/4/10	2010
SONGA Joseph	80135/4/96	1996
TSIETE Hélène	80135/4/96	1996
TSIETE Raïssa Estelle	80135/4/96	1996
VOSSO Charlotte	30089/4/10	2010
WAYINOUE Noëlle	30567/4/10	2010
WAZENGOLOMIO Pruneila	30089/4/10	2010
YIMBI Antoinette	80135/4/96	1996
YOULA Yves Ernest	50034./85	1985

ANNONCE



Le Directeur Général des Assurances et Réassurances du CONGO (ARC), invite les personnes dont les noms et prénoms suivent à se présenter à son agence de Brazzaville ou de Pointe-Noire, pour l'instruction et le règlement des dossiers sinistres les concernant selon la liste ci-dessous:

AGENCE DE POINTE-NOIRE

Victime	N° Sinistre	Année du sinistre
ADEKPEDJOU NAFIOU	130588/2/09R1	2009
AKO Edoe	130726/04/07R14	2007
AKOUALA Guy Enis	130237/5/07R11	2007
ALIOU LAWAL	130586/01/06R10	2006
ALONGO Bertin Levy	130752/03/09R14	2009
ANDZIBA Alain Careme	130678/1/09R11	2009
AYELI Albertine	131102/4/01R2	2001
BABOUTANA Jean Patrick P/C BABOUTANA Giscard (décédé)		2009
BAFOUANA Gilbert		2009
BAKAKIDILA Jean-nette; BABOUANA Josée	130704/4/04R4	2004
BAKALA Guigella	130158/1/09R11	2009
BAKISSOLO Chyme	130129/4/2006R11	2006
BALONGANA MFOUILOU Eddy Ross	19034/2009A	2009
BALOU Christophe Jean D. ayant droit de A.D FOUITY Grace	130632/4/09R14	2009
BANGUI OKEMBA	130349/03/2009A	2009
BANTSIMBA Léonie	130628/1/09R11	2009
BARTOLOMEN ZAU Manuel	130691/6/09A	2009
BASSOUKIDI Françoise	13119/4/2009R14	2009
BATATOUKA Omer	130846/4/09R14	2009
BATCHI André	13509/4/98	1998
BATCHI Guillaume	130212/2/06A	2006
BATCHI Jean Maurice	131023/04/06R8	2006
BATEKIDILA Jean Claude	19040/09R1	2009
BAYIDIKILA Liny Roland	130448/04/07R11	2007
BAYONNE Louvange	131069/4/05R8	2005
BIKAKOUDI GABRIEL	130416/4/06R8	2006
BIKOUMOU Pierre	130182/2/06A	2006
BIPOUMBA Rêche	1017/4/07DLS	2007
BISSEYOU BAKALA Daniel	130682/01/09R14	2009
BOUANGA Natacha	130140/4/04A	2004
BOUBOUKOULOU Celestin	19031/07R1	2007
BOUEBENA Alexandre	130440/1/09	2009
BOUITY Audreley	130308/4/05A	2005
BOUKONGOU KOMBO Kevin	22009/7/DLS	2007
BOUKONZO NIAMA Delphine	13084/04/04R3	2004
BOUNGOU PEMBE Flore	130666/4/09R11	2009
BOUNGOU RIP Albert P/C	130741/4/05A	2005
MAMPASSI MAMPASSI MAM-BIMBI	131055/1/2005	2005
BOUSSA Jean	130834/4/09R8	2009
BOUSSAMPINOUS Gildas	130187/05/06R11	2006
BOUTILA Alexandre	130222/1/06R10	2006
DASYLVA Albert Victor		2009
DEBLOCK Hortense	130528/2/09R14	2009
DEFI CONGO		2006
DIABAKANA Adrien	19124/07R11	2007
DIAMPASSI Fiston		2006
DIKANTSA Sandrina	130403/04/06R1	2009
DIMI Christian	131022/02/06R1	2006
DOUMA Rochelin		2006
DZINGA RAYMONY Jofrin	22021/06/NK	2006
EBIOU MPIENIN Aimé	130224/1/06R13	2009
Enfant KOUTNA Noel	19065/05/R7	2005
ESSAMI NGUEKEGNI		2005
ESSEY Yves David	19001/2005	2006
Essongo Merveille	130200/1/06R10	2009
ETS ADISON	130772/1/07C	2007
EVANGELITA Bienvenu		1998
FAGBEMI Ismael	13596/92	1992
FOUTI Marie		2009
FOUTOU Mireille	130333/4/09R14	2009
GAMBOMI OMBOLA	130533/4/2009R14	2009
GIOMI HARIRI	14004/09R1	2009
GIOMI HARIRI	14003/09R1	1998
GNENGUEDE Fidèle	13718/1/98	2003
GNETE Laurent P/C NZONDO Lutin Gerald	130373/4/03/R4	2009
GOLF CLUB DE DIOSSO	130560/2/09R1	1998
GOUMBA Emmanuel	13076/2/1998	2009
GRAND GARAGE	130818/1/2009R5	2007

HOUZARD	130799/1/07R11	1996
IBRAHIM Ismaila Radji	13407/2/96	2009
ILOUMI Parfait		2007
ITOUA Bruno	130526/4/07R11	2006
ITOUA Guy William P/C NGO-MA Stève	130257/04/2006R11	2009
KABA ANDZAGA Paul	130471/4/09R13	2009
KAMPALI Orsivane		2004
KANGA Rufin	130094/4/04R5	2009
KENKONDA Prince	130258/1/09R5	2005
KETTO Edgard Florent	130444/4/2005R9	2009
KIMBATSA Parfait P/C KIM-BATSA Parfaite	130762/4/2009R14	1998
KIMPOLO Bertin	13489/1/98	2009
KIONGA JOSEPH		
KIPOUTOU Rosalie	130331/04/2007R11	2007
KISSANGOULI Julienne	130179/01/09R14	2009
KODIA Daniel	130469/5/2006	2006
KOITA Mamadou S/C GUISSÉ MACKI	130419/4/06R11	2006
KOMBO François	13025/4/1998	1998
KONDI Christian S/C NZEMBA Jean	130249/3/06R5	2006
KOUBEMBA Jovely	130705/4/08R14	2008
KOUKETO MBOUKOU Marcel P/C KOUKETO MBOUKOU Laurcia	130030/4/2006R11	2006
KOUKOUENDISSA Roger	130975/4/2007R8	2007
KOUMBA Eugene ayant droit de BAYENDA	130288/4/2005R4	2005
KOUMBEMBA DIAZABAKANA	130282/4/04R4	2009
KOUMBA Alias		2004
KOUNKOU PEPA Serge	130485/1/2009R11	2009
KOUNONG Nicole	130493/04/07R11	2007
KOWAN Sylani	15007/09R1	2009
LASSY PANDI François	130631/2/2006A	2006
LEKOHA-NDZOUNGOU	130592/4/2009R14	2009
LIHANDZOU Freddy	130106/4/2006R10	2006
LIKIBI	19033/06R1	2006
LOEMBA Darya	19011/05R10	2005
LOEMBA Didier Flavien	130050/4/07R11	2007
LOEMBA Léontine	130094/04/07R11	2007
LOEMBET Née DONA François	130121/03/09R14	2009
LOEMBET NIMI Samarrange		2009
LOMBET Judicaelle		2009
LOMBET Nucia		2009
LOUBAKI Michel	1016/01/05	2005
LOUKAYA Naser	130481/01/05R1	2005
LOUKOMA Elie		2009
LOUMBOU Jonas	130504/1/09R14	2009
LOUMINGOU Marcelin		2009
MABELE KONGO	19086/06R10	2006
MABIALA Bernard	130499/4/09R15	2009
MABIALA PAMBOU Bertinie		2009
MABIALA Vincent	13740/1/97	1997
MACKAYA Doliveira		2009
MADZOU GATALI Sylvain	130363/4/06A	2006
MADZOU Laure	130476/4/09R14	2009
MAFOUTA Colette		2009
MAHANGA MBOUMBA Dean	1004/4/96	1996
MAHOUNGOU Lydie Nicol	130759/4/07A	2007
MAHOUNGOU MAKAYES	1311033/4/06R8	2006
Maitre Clotaire INKIRA P/C DZALAMOU Landry (DCD)	130603/4/09R14	2009
MAKANGA PANDY		2009
MAKAYA Alain Paul		2008
MAKAYA LOUBOTA		2006
MAKAYA SOUNGOU Charlotte	130954/04/06R8	2006
MAKITA Samuel	130202/04/2006	1998
MAKONA MASSANGA Solange P/C MAKONA EPEDE Yves	13184/1/98	2009
MAKOSSO Amedée	130656/2/09A	2004
MAKOSSO SAFOU	130365/4/04R5	2009
MAKOSSO Yanick		2009
MAKOUNDI Habib Vijoy	130478/1/09R13	1998
MALEMBE Agnès ayant droit de NSONGO Daniel	13156/4/98	2006
MAMAYE Carine	130853/3/06R1	2009
MAMBOU Félicien	130694/3/09R8	2007
MAMOUNA Adrien	130634/1/07R11	2003
MANANGA Jean Paul P/C MA		

ANNONCE



Le Directeur Général des Assurances et Réassurances du CONGO (ARC), invite les personnes dont les noms et prénoms suivent à se présenter à son agence de Brazzaville ou de Pointe-Noire, pour l'instruction et le règlement des dossiers sinistres les concernant selon la liste ci-dessous:

AGENCE DE POINTE-NOIRE

NANGA TSISSA Christelle	130838/04/03R4	2009
MANDENGANI Bernard		2006
MANDZILA NGOUATSILA	130452/04/06R13	2007
MANGAYI Danah	130027/4/2007A	2007
MANGOFO Jean Marie	130406/04/07R5	2004
MANOUACH Ahmed		2006
MAPAKOU Florentin	130618/4/06A	2007
MASSALA Louis Richard P/C		
MASSALA MAPATA Louicresse	22011/07/NK	2009
MASSEHO Suzanne	130161/4/09R11	2001
MASSOUKOU Jean Marie	1002/01	2007
MASSOUMOU Durand J.Baddy	130435/1/07R8	2006
MATANGOU Abel	19117/06R1	2009
MATOKO Julien		2009
MATONDO Née BAO NATILA Bernadette		2009
MAVOUNGOU Laudia	130166/02/09R1	2006
MAVOUNGOU TOUKOULA	130602/03/2006R1	2009
MAYOUNGOU Jean Paul	130029/4/09R11	2009
MBAMA MAKITA	19074/09R1	2005
MBEMBA Antoine	19062/05R1	2009
MBIMI Marcel P/C NTAMBO MPONGO	130812/4/2009	2009
MBITSI Chris Yann F	130780/01/09C	2009
MBOUMA	130350/2/09A	2009
MBOUSSI Bertrand	130290/01/09R1	2006
MBOUSSOU Alphonse	131035/4/06R8	2003
Me KANGOLET Dominique P/C AD ESSOUNGA Maurice		2003
Me KENGOLET Dominique P/C AD DAYAMA Christ Hilaire		2003
Me KENGOLET Dominique P/C AD EBALE Raymand		2003
Me KENGOLET Dominique P/C AD MASSALA Christian Naph-talie		2007
Me KENGOLET Dominique P/C AD TCHIBOUELA Marie Jeanne		2009
Me KENGOLET Dominique P/C MILOKI Mick Delicath	130714/3/03R1	2009
MEKAB Rossy	130268/4/09R14	2009
MIABDEDIKISSA Raymond	130773/4/07R14	2007
MILANDOU Clovis	130055/4/09R11	2006
MILANDOU Jocelyne	130736/4/2009R11	2007
MISSIKOU Joseph	19053/2009R1	2009
MITSINGOU DINGA KOUMBA	1018/2/06	2009
MOUANDA Alain		2006
MOUANDA BONGA Brice	130635/4/2009R16	2009
MOUANDA Cécile	130417/2/09R5	1997
MOUANDZA Alain	130086/4/07R5	2006
MOUANDZA IBATA	130210/1/06R11	2005
MOUANOU Bosco	19001/07A	2007
MOUAYA Gabin		2006
MOUFOUMA Anouchka	130794/4/09R11	2005
MOUKAMBOU Michel	130441/04/06R11	2007
MOUKENGUE MAUKOUIKA	130053/3/09R11	2009
MOUKOKO MFOUTA P/C NDENGUE	1011/4/07DLS	2004
MOULENDE Jean B	130060/2/06R12	2009
MOUNGO Née TSIAHOU Cathé-rine		2006
MOUPITI Willy	130624/4/07A	2009
MOUSSAKANDA Felix	1020/4/06	2006
MOUSSITOU MAVOUNGOU	1005/2/05CCAPN	2006
MOUSSITOU MONIO	130543/1/2007A	2009
MOUSSOKI Lambert		2009
MOUTSINGA IPOLO Nasline ayant droit de MOUTSINGA SIMBOU Chyldrelle	130462/4/04R4	2009
MOUTSOUNGOU Giscar	1300358/1/2009A	2009
MOUYABI Patrick	130634/4/2006R5	1995
MPAMANGA Jean René	130410/4/09R11	2005
MPASSI SOUNDA Patrick	130205/4/06R11	1998
MYEKELE Benjamin	130723/9/06R1	2009
NDEBEKA Joachim	130139/01/09R5	2009
NDINGA Alexix	130522/3/09R1	2009
NDJIMBI Anick		2009
NDJOLI EPELE	130695/4/09R5	2004

NGABABA Paul ayants droits de MANKEGNI	60059/1/1995	2009
NGADALOKI Glody	19030/2005	2009
NGANGOUE Gualbert	13738/3/98	2009
NGASSAKI OKOMBI	130595/1/2009R14	2006
NGOMA André		2005
NGOMA Arnaud		2009
NGOMA Elise Dorcas		2007
NGOMA Eugène Bertrand	130486/4/04R1	2005
NGOMA François		2009
NGOMBI Josephine	130469/03/09R1	2009
NGONDO KISSALA Virginie	130488/09R11	2009
NGONGO YNAMA Thérèse	130879/4/06A	2009
NGOUADI Christino	19009/2005R11	2009
NGOUALA Judicael	130567/2/09R1	2005
NGOUMA Dimitri		2005
NGOYI MAKITA Giscard	19113/05R1	2003
NGUEBO Blanche	130549/1/2009R16	2009
NGUIMBI Berthe		2007
NIAMBI Joseph		1992
NKOUKA Roger		2009
NOMBO Bernard		2005
NTALOU Alphonse	130041/2/05R11	2006
NTANA Jean Marie	130453/04/05R8	2006
NTATILA Phillipe	130031/1/03A	2007
NTINOUE Françoise		2007
NZAMBILI Thierry Yvon P/C NZAMBILI TCHIERCHINEL	130243/5/2007R1	2009
NZAOU Basil P/C NZAOU Luc Hugore	13877/4/92	2009
NZINGA BAZA MOULOUN-GUI		2009
NZOUESSI Alphonse P/C Enfant THIEBO LOAKA Abigael	130242/4/05R8	2009
OBOMBI Justine P/C GOMA Giscard Gloire	19008/06A	2006
OKANA LIKIBI		2009
OKOULA TSONGO Privat		2006
OLOUSSOKPE MOUCHARAF P/C Nana OLOUSSOUKPE	130353/1/07R10	2006
OMBA OTCHOUDI	130346/4/09R14	2007
ONDONGO Gabriel	130719/5/09R5	2007
OSSERE ONDONGO	130618/4/2009R11	2005
OWALI Schiller	130007/4/2009R11	2007
PADIE Née Julbert Cécile	130226/3/2006	2007
PASSY Donatien	130705/8/09R1	2009
PEMBA Chantal	130967/4/06R7	2007
POATY Delphine	131017/4/06R8	2008
POUNZOU Albert P/C KAYA Pierre	130704/1/2007R11	2009
RAMADAN Kalil	130625/4/07R5	2004
SAAB Ahmed	15113/05R1	2009
SACRAMENTO Jean	130515/2/07A	2009
SAFOU HUGUES	130572/4/07R14	2006
SAMARITI	130149/5/09R1	2009
SAMBA BAKEKOLO	130473/3/07R10	2009
SEHOLO Lucien Hervé	130498/1/08A	2009
SERVICES PLUS P/C MAYANDA	130064/2/09R1	2009
SOBELE Honorine	130361/4/2004R6	2009
SOUAMINIMA Franck	130807/4/09R11	2006
TATY Ernest		2006
TATY TSIFOUNGA Prince	130625/4/2006	2006
TCHCAYA Lauraine		2009
TCHIBINDA J.C (MAKANGA BATCHI Francine	13856/4/09R11	2009
TCHIBINDA MOUSSAHOUYI Jean Claude	130404/1/09A	2009
TCHICAYA TANGOUE Pacome		2005
TCHIKAY Bylone		1997
TCHIKAYA ZINGA Julia	130471/4/06R10	2006
TCHIOLO AMELIA	130981/4/06R11	2006
TCHITEMBO François		2006
TCHITEMBO Jean Rodrigue		2006
TENGO Cleve	130463/4/07R9	2009
TJE	130787/4/09R15	2007
TSAMBI Marcel	19090/2005R12	2009
TSIA Jean Marie ayant droit de MBIENE NGOYI	60075/4/97	2005
TSIMBA NIMI Florian Aimé	131008/1/06	1997
YOKA ETOUMOU Rock	131019/04/06R8	2006
ZOKO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand	130722/04/2006R13	2006

«Vendredis des arts et des lettres»

Henri Djombo à l'honneur

Sous la modération du Pr Mukala Kadima-Nzuzi, écrivain, enseignant à l'Université Marien Ngouabi, deux livres: une biographie sur Henri Djombo et un roman de ce dernier ont constitué l'ossature des «Vendredis des arts et des lettres» (organisés par l'Union des écrivains et artistes congolaise), vendredi 26 février 2016, au Palais des congrès, à Brazzaville.

La biographie, signée du béninois Stephens Akplogan, s'intitule: «Henri Djombo, le refus de tendre vers le néant». Elle a été publiée aux Editions Langlois Cécile, en 2015. Et, «Sarah ma belle cousine», roman d'Henri Djombo, 187 pages, 15 chapitres, a été publié aux Editions Hemar/Langlois Cécile, en 2016. Les deux œuvres littéraires ont été scrutées, respectivement, par Dieudonné Moukouamou Mouendo et Rony Yala Kouandzi, enseignants-chercheurs à l'Université Marien Ngouabi et critiques littéraires.

Décortiquant la biographie de Stephens Akplogan sur Henri Djombo, il ressort une peur obsessionnelle de la mort dans les œuvres littéraires de ce dernier. D'où, pour Dieudonné Moukouamou Mouendo, le biographe «estime que la prégnance de cette hantise de la mort chez Henri Djombo est symptomatique des menaces permanentes dont recèlent le milieu politique et le milieu des affaires. Henri Djombo se ressourcerait donc dans ses propres phobies, pour enseigner ses œuvres. Ce qui nous amène à penser que l'environnement social dans

lequel il évolue, en qualité d'homme d'Etat, mais aussi en sa qualité d'homme d'affaires, aurait incidence sur ses obsessions, et les obsessions de ses personnages». C'est pour ainsi dire que c'est cet environnement social qui préside aux choix thématiques et idéologiques de l'écrivain et dicte leur connotation à ses romans. Eu égard à la complexité de la biographie, en tant que genre littéraire, le Pr Mukala Kadima-Nzuzi a averti des risques que peut encourir un biographe, qui s'engage à écrire sur un auteur vivant. «Quand on fait la biographie d'un vivant, on prend quand même quelques risques. Parce que l'homme évolue. Henri Djombo n'est pas un homme statique...il vient de publier un roman...la biographie de Stephens Akplogan s'arrête en 2015, et le nouveau roman date de 2016. Du coup, cette biographie qui avait la prétention de ne porter que sur le Roman, se trouve coincer quelque part», a-t-il affirmé. Par ailleurs, Rony Yala Kouandzi, qui a examiné, de fond en comble, le roman «Sarah ma belle cousine», a fait savoir, en parlant de Sarah, personnage principal du roman, qui som-



Henri Djombo à d. et Stephens Akplogan dédicant leurs ouvrages.



Pendant la présentation des livres.

bra, victime de ses propres turpitudes, que la disparition de celle-ci, symbole de l'hostilité dans l'espace «afrikaner» est «le signe de la renaissance de l'espoir d'une Afrique nouvelle», avant de conclure que «l'occident n'est pas toujours l'eldorado, comme le pensent nombre de candidats à l'émigration».

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Association Festi 3 A pour l'émergence culturelle du Congo

L'organisation a été portée sur les fonts baptismaux

Association Festi 3 A pour l'émergence culturelle du Congo. Telle est la dénomination d'une nouvelle organisation qui a portée sur les fonts baptismaux, le mardi 1^{er} mars 2016, à Brazzaville. Au cours d'une conférence de presse. En présence de son président-fondateur, Hugues Vogel Goma-Tsonda, journaliste, responsable des programmes à la chaîne privée D.r.t.v (Digital radio television). Qui avait, à ses côtés, le chanteur camerounais Le Diamantaire (Albert Le Grand, à l'état-civil), vivant à La Havane, à Cuba, auteur du single «Avec Sassou, on vit prospère». Un hymne de campagne à l'élection présidentielle du candidat Denis Sassou-Nguesso réalisé par l'association à but non lucratif précitée, présenté et dédicacé, à cette même occasion.

Faisant la genèse de son organisation qui a pour devise: rapprochement, similitude et égalité, Hugues Vogel Goma-Tsonda a affirmé que Festi 3 A est une association à caractère socio-culturel créée le 1^{er} juin 2015, enregistrée sous le numéro 404, au Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, publié dans le n° 53-2015 du Journal officiel de la République du Congo. Elle est le produit de la volonté d'un groupe de culturels qui a eu le souci de «préserver et valoriser les potentialités culturelles que nous avons». «Festi 3 A met en évidence les valeurs culturelles et musicales de trois pays, à savoir: le Congo, Cuba et le Brésil. Ses principales sources sont: la rumba, la salsa et la samba qui font les trois A. C'est comme qui dirait Brazza, la Havane et Brasília. Donc, nous avons

pris les 3 A, qui représentent, justement, les fondamentaux de la musique congolaise et la musique latino-américaine, notamment, la rumba congolaise, la salsa cubaine, et la samba brésilienne. Ainsi, il s'agira de déceler les similitudes culturelles qui existent entre ces trois genres musicaux, à travers les actions socio-culturelles que nous comptons mener avec le soutien de tous les artistes et opérateurs culturels», a-t-il poursuivi. Avant de parler des objectifs de cette organisation, entre autres: promouvoir la coopération entre les artistes congolais et ceux de l'étranger; promouvoir la paix et l'organisation des activités culturelles. «Avec Sassou, on vit prospère» est une œuvre disponible en CD et DVD que Le Diamantaire (chanteur très bling bling, ayant



Le Diamantaire (au milieu) et Hugues Vogel Goma-Tsonda (à sa gauche).

intégré le monde professionnel de la musique, en 2005) a concocté avec des artistes camerounais. «Ce qui m'a frappé, quand j'ai mis pied pour la première fois à Brazzaville, c'était la transformation du pays. On ne parle plus de construction, parce que, quand on voit les chantiers qui sont ici et là, c'est, tout simplement, de la transformation... Il faut aller dans d'autres pays comparables, pour voir que ce qui est fait ici est très important. J'ai été touché par cela, je me suis dit, je vais proposer quelque chose, l'artiste, c'est ce qu'il ressent, et j'ai senti de dire: avec Sassou, on vit prospère, pas de misère, tout ça avec Sassou. Voilà ce que j'ai senti à cet instant-là, et j'ai mis en musique...La chanson met en évidence une jeunesse qui

voit l'avenir de façon positive. Qu'attend du président Denis Sassou-Nguesso Le Diamantaire, en composant cette chanson en son honneur? «J'attends du président Sassou-Nguesso une seule chose: qu'il écoute cette chanson, et qu'il danse; que ça lui donne la paix. C'est quelqu'un qui a trop de problèmes, si ça peut permettre qu'il soit épanoui, un seul instant, et que cet instant d'épanouissement vienne comme un catalyseur qui va augmenter ses forces, pour qu'il fasse davantage de travail, je crois qu'il y aura une redistribution pour tout le monde, pour le pays, et même pour moi-même», a répondu le chanteur.

Véran Carrhol YANGA

Musée des Aka (Brazzaville)

Sergey Belyaev en visiteur

Le directeur du C.c.r (Centre culturel russe de Brazzaville), Sergey Belyaev, a visité le Musée des Aka (Peuples autochtones du département de la Likouala), vendredi 26 février 2016, au domicile de Sorel Eta, fondateur et manager du groupe Ndima, à Brazzaville. Découverte croustillante pour le culturel russe, devenu aussi «Congolais».



La remise des tableaux du peintre russe à Sorel Eta.



Des artistes de l'orchestre Symphonique Kimbanguiste.

C'est un endroit qui rappelle une certaine authenticité de la culture des peuples autochtones Aka, qu'a découvert Sergey Belyaev, accompagné de son épouse et de Roger Kandza, administrateur du Centre culturel russe de Brazzaville. A l'intérieur, des collections d'objets d'art propres aux Aka tapent dans l'œil des visiteurs, parmi lesquelles: des luminaires utilisés pour illuminer les huttes, le trait d'arbalète (mobandja), la sagaie (likongo), les nattes en écorces battues, des jupes traditionnelles utilisées pour la danse, un panier à miel fait à base de feuilles de marantacées et l'arc musical. Des objets aussi rares, précieux que symboliques qui ont ébahi Sergey Belyaev, au point d'offrir à Sorel Eta deux tableaux du célèbre peintre russe, Yakovlev, qui a été en Afrique. Ainsi se trouve enrichie sa collection, suscitant, peut-être, plus d'attraction. «C'est pour la décoration de votre musée. Je pense qu'on doit donner un coup de main à votre travail. Vous êtes le pionnier de la culture autochtone au Congo. C'est le premier musée sur la culture Aka au Congo et au monde, je pense. C'est un cadre idéal pour les chercheurs, que les artistes doivent visiter...», a affirmé le directeur du C.c.r. Sorel Eta, lui, veut se former de plus bel. Voilà pourquoi, il a sollicité l'aide de Sergey Belyaev: «Ma demande, c'est surtout, la formation. Je suis autodidacte. J'ai besoin de cette connaissance, pour transmettre aux autres ce que j'ai appris. J'ai besoin de formation, si des opportunités se présentent, n'hésitez pas de m'informer.» Puis, il a présenté les enjeux géographiques de ce musée. «A Bacongo, on a l'Institut français du Congo, le Cercle Sony Labou Tansi, mais ici, il n'y avait rien. On a fait ce musée pour l'intérêt du public. Il faut ce genre de musée, pour montrer la culture Aka. On reçoit, gratuitement, des gens. L'Etat doit penser apporter sa pierre à l'édifice. Quand vous venez nous visiter, c'est un honneur pour moi et mon assistante, Céleste Abialo. Comme je dis souvent à Hordel, il faut profiter d'apprendre, de se former à vos côtés, tant que vous êtes encore au Congo. Je veux réaliser un maximum de projets avec vous», espère-t-il. Sergey Belyaev, on le sait, est un culturel sur tous les fronts de la culture congolaise. A ce titre, il a organisé le concert de musique classique de l'orchestre symphonique kimbanguiste, samedi 20 février 2016, au C.c.r.

Retour sur la folle soirée classique

«Il y a quelques années, j'ai eu le plaisir d'écouter cet orchestre. C'est un niveau international. C'est le fruit du développement de la culture du Congo», pense Sergey Belyaev. Un point de vue soutenu par l'ambassadeur de Russie au Congo, Valery Mikhaylov: «L'orchestre mérite tous les meilleurs compliments. L'ambassade et le C.c.r travaillent pour le développement des rapports culturels entre le Congo et la Russie.» Et à Ludovic Robert Miyouna, directeur de cabinet du ministre de la culture et des arts, d'apporter plus d'épices à cette sauce de spectateurs: «Mon appréciation est celle de quelqu'un qui vient de découvrir ces talents qu'il faut encourager. Cette musique est d'une rare originalité». Une avalanche de commentaires, pour résumer l'excellente prestation de l'Orchestre symphonique kimbanguiste, sous la direction du maestro Daniel Kikewey Mbakou. Près d'une heure trente de balade musicale devant un public extasié, le temps d'un week-end. Des notes des grands classiques comme ceux de Mozart et des chants populaires russes ont résonné sur scène. Ce concert résulte de la volonté du gouvernement russe de promouvoir la culture congolaise, notamment, la musique classique, par le biais du Centre culturel russe de Brazzaville, que dirige Sergey Belyaev.

Hordel BIAKORO-MALONGA



CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix



legrand

SIMPLE ALLUMAGE

500 FCFA

simon

VA-ET-VIENT

600 FCFA



Schneider
Electric

DISJONCTEUR MODULAIRE
6A-25A

5000 FCFA



OSRAM

OSRAM

AMPOULE

600 FCFA



legrand

RALLONGE
MULTI PRISES

6500 FCFA



legrand

HUBLOT

5000 FCFA

6 Avenue Foch, Centre ville - Brazzaville / République du Congo

Tel : 06 872 47 47 - 05 772 47 47 - www.celecsa.com

Championnat national d'élite Ligue 1

Des points, des buts, des défaites et des victoires!

Le week-end passé était consacré, en partie, aux deux derniers matchs de la 13e journée du championnat national d'élite Ligue 1 de football. Si l'A.C Léopards de Dolisie l'a emporté sur CARA, la journée a été ponctuée par la énième défaite de V.Club Mokanda devant Patronage Sainte-Anne et le deuxième point engrangé par Pigeon Vert après douze matchs disputés. Il faut le faire!

A.C Léopards-CARA (2-1)

L'A.C Léopards de Dolisie recevait son adversaire à Sibiti, en raison de la réfection de sa pelouse du Stade Denis Sassou Nguesso. Il savait que son match ne serait pas une partie de plaisir. Dans la mesure où CARA fait partie du quatuor de tête. Ainsi, ce CARA l'a tuteuré. Hélas, il n'a pas eu chance pour marraine.

Après avoir pourtant ouvert le score, à la 27e minute, par Rudy Ebengo, cela n'a pas suffi au CARA pour mettre définitivement à mal l'A.C Léopards. Qui a refait son retard par Césair



Kabangu Tsoulé (J.S.T) pris en tenaille par les défenseurs d'Etoile du Congo.

Etoile du Congo-J.S.T (1-0)

Attardons-nous aussi sur Etoile du Congo et Diables-Noirs, qui ont profité de ce week-

la tête, un ballon de coup franc dans la cage adverse: 1-0. Certes, cette victoire ne semble pas déranger l'A.C Léopards, bien installé en tête du clas-

Pour tirer son épingle de jeu. Sur penalty, à moins d'un quart d'heure du coup de sifflet final. Et pourtant, à la 70e minute de jeu, son gardien de but titulaire a vu rouge, synonyme d'expulsion, pour avoir manié le ballon hors de sa surface de but, en désespoir de cause, car il était le dernier défenseur.

Avec cette défaite, leur deuxième, les Diables-Noirs perdent, petit à petit, leur belle assurance du début du championnat. Leurs attaquants auront, aussi, besoin de l'indispensable réalisme qui fait des chasseurs de buts.

Il faut, également, signaler, le match nul (1-1), en levée de rideau, entre Nico-Nicoyé et Pigeon Vert, en match à rejouer de la 9e journée. Pour faute technique constatée le 11 février dernier. C'est sur ce même score que les deux protagonistes se séparèrent ce jour-là, avant d'être renvoyés sur la même pelouse, dimanche 6 mars.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Classement officiel

1.A.C Léopards (33 points, +23, 13 matchs). 2.Diables-Noirs (28 points, +12, 12 matchs). 3.J.S.T (27 points, +14, 13 matchs). 4.CARA (27 points, +13, 13 matchs). 5.Etoile du Congo (24 points, +8, 12 matchs). 6.J.S.P (23 points, +9, 13 matchs). 7.La Mancha (23 points, +9, 12 matchs). 8.Patronage Sainte-Anne (19 points, +1, 13 matchs). 9.Nico-Nicoyé (18 points, +4, 13 matchs). 10.Jeunes Fauves (16 points, +2, 13 matchs). 11. Inter Club (16 points, -1, 13 matchs). 12. F.C Kondzo (15 points, -1, 13 matchs). 13.Saint-Michel de Ouenzé (14 points, -6, 13 matchs). 14.A.S Kimbonguela (13 points, -4, 13 matchs). 15.A.S.P (12 points, +5, 12 matchs). 16.V.Club Mokanda (9 points, -9, 12 matchs). 17.Tongo F.C (9 points, -13, 13 matchs). 18.A.S Cheminots (8 points, -17, 12 matchs). 19.Munisport (7 points, -12, 13 matchs). 20.Pigeon Vert (2 points, -26, 12 matchs).

sement général officiel, avec ses 33 points au compteur. Mais, à défaut de la première place, il est possible, à l'allure où l'Etoile du Congo engrange buts, victoires et points, qu'elle fera partie du trio de tête au terme de la phase aller.

La Mancha-Diables-Noirs (1-0)

Il n'en a pas été de même pour Diables-Noirs, l'autre équipe livrant son match de retard. Dans le duel des "Jaune et noir" les ayant opposé à La Mancha, au Complexe sportif de Pointe-Noire.

La première période de jeu n'ayant pu les départager, La Mancha a saisi la deuxième.

Modification au calendrier

En raison du déroulement des seizièmes de finale des coupes africaines des clubs, le week-end prochain, les matchs A.S.K-V.Club Mokanda, Etoile du Congo-Jeunes Fauves et La Mancha-A.C Léopards sont reportés à une date ultérieure. Le reste du programme est sans changement. Ainsi, mercredi 9 mars, deux rencontres au Stade Massamba-Débat: Patronage Sainte-Anne-CARA (14h) et F.C Kondzo-J.S.T (16h). Jeudi 10 mars, match unique au Stade Massamba-Débat: Diables-Noirs-Nico-Nicoyé (15h30). Et deux rencontres au Complexe sportif de Pointe-Noire: Pigeon Vert-Munisport (14h) et A.S Cheminots-A.S.P (16h). Enfin, deux matchs, également, vendredi 11 mars, au Stade Massamba-Débat: Tongo F.C-Inter Club (14h) et Saint-Michel Ouenzé-J.S.P (16h).

Il y a 44 ans

Vingt-deux hommes à "Yaoundé 72"

A chaque fois que l'on a évoqué la campagne de l'équipe nationale de football du Congo au Cameroun, en 1972, on a fait le plein de trémolos dans la voix et rassemblé un maximum d'éloges. Nul ne croyait en leur bonne étoile et puis, soudain, miracle du football, ils ont gravi un à un les échelons de la gloire.

Yaoundé, capitale du Cameroun, était en effervescence, du 22 février au 5 mars 1972. Toute l'élite continentale de football y était autour de la 8ème Coupe d'Afrique des nations. La finale, le 5 mars, réel regard pour des milliers de paires d'yeux, couronnait le Congo. Aux dépens du Mali (3-2). Les Congolais s'applaudirent longuement, loin de leurs bases. Ils n'en croyaient pas leurs yeux. Et pourtant, ils étaient bien d'authentiques champions africains des nations. A la barbe d'une équipe malienne qui avait les faveurs du pronostic.

En réalité, les Congolais cessaient d'être dans l'antichambre de la gloire. Quatre ans plus tôt, ils avaient vécu leur Waterloo, à Asmara. Cette amertume digérée, ils avaient promis de se hisser. Et ils ont tenu parole. Férés et non férés de football réservèrent un accueil coloré aux nouveaux rois d'Afrique, le 7 mars. Le clou de cette radieuse journée, très ensoleillée: leur réception au «Palais du peuple», par le président Marien Nguabi. Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts de Brazzaville. De même, par milliers, ont défilé les jacinthes d'eau sur le Stanley-Pool. Une couche de poussière recouvre, depuis, cette performance sportive. Qui a mis en relief vingt-deux garçons. Des garçons d'indélébile mémoire. Depuis lors, tout un peuple s'identifie encore volontiers à ces sacrés footballeurs. Qui sont-ils? Maxime Matsima "Yachine" (+), Paul Tandou "Vieux Paul", Emmanuel Mboungou, Gabriel Ndengaki, Alphonse Niangou "Yaoundé" (+), Joseph Ngassaki "Zeus-Lénine" (+), Jacques Yvon Ndolou, Félix Mfoutou, Samuel Boukaka "Vieux Bouk", Gabriel Samba "Njo-Léa", Noël Minga "Pépé", Gilbert Poaty "Hidalgo", Jean-Bertrand Balékita "Eusébio-Zézé", Paul Mbemba "Thorex-Mayéla-ma-Ntu" (+), François M'Pélé, Michel Ongagna "Excellent" (+), Jonas Bahamboula-Mbemba "Tostao", Jean-Michel Mbono "Sorcier", Paul Moukila "Sayal" (+), Emmanuel Mayanda "Combattant" (+), Augustin Ndouli "Rhino", Joseph Matongo "Soukous-Griba". Sous la houlette de l'entraîneur Adolphe Bibanzoulou "Amoyen" (+) et son adjoint, Désiré Mayala "Larbi", Michel Oba (+) étant directeur technique national. Quatre décennies après ce coup de tonnerre dans le ciel africain, la nuit semble...interminable, pour les Diables-Rouges. Malheureusement!

Jean ZENGABIO

L'assistance vidéo sera testée

L'International Board, instance régissant les règles officielles du football, a officialisé, samedi 5 mars 2016, des expérimentations au niveau de l'assistance vidéo pendant les deux prochaines années. C'est un pas de plus vers la généralisation de l'arbitrage vidéo dans le football. Après la goal-line technology, utilisée depuis 2012 et généralisée ces dernières saisons, d'autres expérimentations vont être menées dans le domaine. L'International Board, instance régissant les règles officielles du football, l'a confirmé lors d'une conférence de presse, à Cardiff, précisant qu'elles feraient sous certaines conditions pour les deux prochaines années. Il n'a pas encore été indiqué dans quel cadre pourraient se dérouler ces expérimentations. Mais les arbitres pourraient, bientôt, bénéficier d'une aide qu'ils réclament, avec insistance, depuis des années.



Patronage Sainte-Anne-V.Club Mokanda.

Gandzé, à la 52e minute de jeu. Dépassé par le rythme imprimé par les Fauves du Niari, CARA a fini par céder, définitivement, Trésor Mukenga, de la tête, ayant inscrit le but victorieux, en fin de partie. Seul le dernier coup de sifflet de l'arbitre a libéré CARA de cette cangue.

Patronage Sainte-Anne-V.Club Mokanda (2-1)

Même scénario au Stade Massamba-Débat, où devant Patronage Sainte-Anne, V.Club Mokanda, prodigue pendant la première période, a levé la tête à la 52e minute de jeu, en marquant par Mathias Ossagatsama: 0-1.

Les pronostics pouvaient suivre, fantaisistes les uns que les autres. C'est pour les démentir que Milandou Miantouari a conclu, heureusement, sur penalty, à la 62e minute de jeu: 1-1.

Patronage Sainte-Anne ayant repris confiance a joué son va-tout, en visant, bien entendu, la surface de réparation adverse. Et ce qui craignait V.Club Mokanda lui est tombé comme une tuile sur la tête: l'occasion transformée en but victorieux Karlyns Ganckwa: 2-1 (75e).

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Niamey - Niamey : Rond point Kassi (face au ccf)
Brazzaville : 03. Av Cardinal amile Biyendou (face à la Mairie)

Tel : (+242) 05 301 0238 / 055501075
Tel : (+242) 05 5501073 / 055301073

gxiinternational.net Nos partenaires

Banque Sino-Congolaise pour l'Afrique



BSCA  **Bank**

S.A. avec C.A. au capital de 53.342.800.000 F.CFA

Ensemble Construisons l'Afrique Émergente